

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne  
CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$5 00  
UNION POSTALE ..... 8 00

Édition hebdomadaire  
CANADA ..... \$2 00  
ETATS-UNIS ..... 2 50  
UNION POSTALE ..... 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

## DEVANT LES RUINES

## Argent et enseignement

Le spectacle est consolant : on n'entend parler, devant l'Université en ruines, que de reconstruction et de réorganisation. Avec netteté aussi, on indique les conditions du progrès futur, les sacrifices pécuniaires qu'il faudra exiger.

La question financière se pose et s'impose ainsi d'un bout à l'autre de notre enseignement. Qu'il s'agisse du personnel de l'école primaire ou de celui de l'université, l'accent est le même. Pour assurer un recrutement convenable, pour maintenir la stabilité du personnel, il faut donner aux maîtres un traitement qui les garantisse contre les nécessités de la vie, qui les protège contre les surprises de l'avenir. L'autre soir, salle Saint-Sulpice, le R. P. Lamarche indiquait que, même dans l'enseignement de la philosophie, le vice est d'ordre pécuniaire. Nombre de jeunes professeurs abandonnent leur chaire parce que des nécessités de famille, d'autres soucis encore, les y contraignent. Et les classes se trouvent ainsi privées de maîtres expérimentés.

Il y aurait une belle campagne à faire pour familiariser le public — tout le public — avec cette idée qu'il faut que ceux qui donnent leur temps à l'enseignement trouvent dans l'enseignement même le moyen de s'assurer une vie convenable. Et cela serait aussi utile dans l'ordre universitaire que dans le domaine de l'école primaire. A l'Université on pourrait multiplier le nombre des professeurs de carrière, leur permettre de se donner totalement à l'étude ou à la recherche scientifique. A l'école primaire, on assurerait au personnel un minimum de stabilité. — Et qu'on n'oublie pas que la question intéresse non seulement les maîtres, mais aussi les élèves, mais les congréganistes aussi. Ceux-ci n'ont point de famille à soutenir, mais il faut que le traitement des professeurs assure le maintien des écoles de formation, ainsi que des maisons de retraite des vieux maîtres. Nulle part l'argent ne supplée au dévouement, mais l'absence d'argent peut limiter l'efficacité du dévouement.

C'est au grand public qu'il faut en définitive s'adresser. Les commissions scolaires seront disposées à relever encore les traitements lorsqu'elles sentiront que les contribuables sont prêts à consentir les sacrifices nécessaires. Dans le cas d'œuvres comme l'Université ou les collèges, où l'on compte presque exclusivement sur l'initiative privée, le public donnera d'autant plus généreusement, d'autant plus facilement, qu'il sera davantage convaincu de la nécessité de son effort. Et la conviction générale ne sortira que d'une intense campagne de propagande.

Le P. Lamarche citait l'autre jour, avec un certain accent de légitime fierté l'exemple des Franco-Américains de Sainte-Anne de Pall River qui, en dix jours, ont souscrit pour la construction d'une école de paroisse plus de cent mille piastres. Cette générosité magnifique est le fruit d'une campagne d'éducation. Les paroissiens de Sainte-Anne et leurs émules des autres paroisses franco-américaines n'ont fourni cet effort qu'en raison de la puissance de leur conviction.

Espérons que la campagne pour l'Université fera pénétrer dans tous les milieux une égale, une aussi efficace conviction.

Omer HEROUX.

L'ODYSSÉE  
D'UNE POUPÉE  
DE CHEZ NOUS

II  
PROCESSUS DE FABRICATION —  
LA FAUNE — L'AIDE GOUVERNEMENTALE.

Des moules sortent des machines d'un relief très net, mais agrandis par des excédents. On réduit ceux-ci à la mesure. Puis c'est la phase de l'assemblage dont l'opération la plus importante est le collage. On juxtapose soigneusement la partie postérieure et antérieure de la tête; on les joint avec une substance adhésive. Restent encore de nombreuses retouches à faire. Il faut réduire les bavures de la suture "écailleuse artificielle". Le ciment y pourvoit. On a alors une tête au teint grisâtre, aux cheveux ondulés mais incolores de sorte que l'on dirait les lobes du cerveau apparaissant à travers la boîte crânienne. Les yeux sont deux globes sans regard comme dans la statuaire antique. C'est la peinture qui donne la coloration au visage et la teinte aux cheveux. Inutile de dire que tout cela est mécanique. Un appareil à air comprimé souffle une peinture rosée sur les visages et une autre rousse, blonde ou noire, suivant la pigmentation que l'on désire donner ensuite au bébé. C'est une merveille de cette peinture qui est plutôt une sorte d'émulsion. On ne la fabrique pas encore ici. L'industrie n'emploie pas des quantités suffisantes pour justifier l'installation d'une machinerie coûteuse. Il faut donc aller chercher, à regret, où on peut la trouver, aux États-Unis. Mais plus tard elle devra se fabriquer au Canada.

Quand les appareils à air comprimé lui ont soufflé ainsi l'apparence de la vie, la tête est encore loin de la perfection. Il reste à faire tout le travail délicat. Ce sont des artistes aux doigts de fée, des fillettes qui donnent aux yeux leur expression en trois ou quatre coups de pinceau créateurs. Elles réussissent, ma foi, à rendre ainsi vivement, à raison quelquefois de sept cents paires par jour, la profondeur du regard humain. Ce sont encore des fillettes — aujourd'hui des malins diraient qu'on ne doit pas manquer d'expertises en la matière — qui fixent sur les joues un fard définitif, sur les lèvres un rouge riche; qui retournent les sourcils, arquent les cils, soulignent les ailes fines des nez mignons.

Dans un autre coin ou un autre étage, on fabrique des corps pour les poupées moins chères qui ne sont pas tout entières dans cette merveilleuse composition incassable qui est la spécialité de la maison. Nous avons vu hier, sous la poussée vigoureuse de bonnes femmes à qui on n'aurait pas soupçonné ce sens de la ligne, des formes onduleuses.

Ailleurs une fillette de quinze ou seize ans fabrique dextrement et avec une rapidité de plusieurs centaines par jour des souliers en similicuir, avec semelles reluisantes et fortifiées collées. Il y en a de

toutes les tailles, sauf des grandes, il va de soi, et de toutes les couleurs.

Dans une des pièces les plus éclairées, on voit un monsieur très grave se pencher sur des dessins compliqués. C'est le tailleur en chef, celui qui est chargé de la coupe. De sa tête sortent les créations les plus gracieuses qui, sous ensuite rendues en calicot, en guinane ou en toile par une vingtaine de couturières. Nous avons vu soigneusement dissimulés derrière une toile, pour que les concurrents ne les voient pas, les modèles de... l'année prochaine. Nous savons comment les filles de nos files, qui attachent, hélas! tant d'importance à leur jeunesse aux questions de chiffon, seront attifées en 1920. Certaines feront sensation, car il paraît que l'on ressuscitera les costumes masculins et féminins des premiers temps de la colonie. Et ce sera donner à ces poupées des atours plus pittoresques que ceux du *sailor boy* et de la paysanne américaine.

Habiller des milliers et des milliers de poupées, ce n'est sûrement pas une mince affaire. Aussi jamais cette branche de la fabrication ne chôme et la maison a-t-elle décidé d'encourager même la fabrication à domicile. Une cinquantaine de familles prennent de la couture qui leur est faite à la maison, à temps perdu, mais nous croyons qu'il y aurait du travail pour d'autres. On accumule, en effet, longtemps d'avance des réserves dans les armoires où sont rangés les trousseaux minuscules.

Conduite parallèlement à la fabrication des poupées, on trouve encore à la maison Bruyère, une industrie non moins complète de cheveux de toutes les tailles, jusqu'à trente ponce, et de tous les représentants les plus connus et les plus en faveur auprès des enfants de la faune universelle. Ces jouets sont d'un fini inattendu et "absolument incassables", nous dit le chef de l'industrie en nous faisant la démonstration instantanée à grand coup d'un cheval de doze ou quinze ponce contre le mur de brique.

On peut juger de l'importance des commandes reçues par la maison au nombre quasi incalculable des membres et de têtes en réserve qui attendent sur des étagères. On dirait une nécropole mais il ne s'en dégage pas d'impression de tristesse puisque ces membres épars vont à un assemblage certain, à une résurrection indubitable.

Les poupées que nous avons vues sont jolies. Elles ont de la grâce et plairont à leurs petites propriétaires. Il serait faux de prétendre que des têtes de pulpe de bois peuvent atteindre à cette délicatesse de carnation, à cette quasi-transparence qui figure sous la peau le réseau veiné des belles poupées de biscuit qui ont charmé l'enfance des petites filles avant la guerre. Mais il s'agit d'implanter une industrie, de conquérir un marché, et pour cela il faut aux jouets pionniers les qualités de force et d'endurance des colonnes d'assaut.

Il faut un jouet solide qui signifie durée, économie et un jouet joli qui signifie succès. Ces trois qualités sont admirablement réunies dans les 124 types que nous avons vus et dont certains pourraient se vendre au détail à 25 sous.

Bref, c'est une industrie qui vaque sur les grands eaux du succès toutes voiles déployées, et on éprouve quelque fierté à se souvenir qu'elle est canadienne.

Comme on le voit, elle doit lutter pourtant contre vents et marées.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à aider l'industrie du jouet, en 1916. Il lui a même promis un tarif de protection dans tout l'empire britannique. Mais les industriels courageux ne redoutent pas la concurrence, ils la considèrent au contraire comme un stimulant utile. "Nous pénétrons actuellement en Europe et nous y sommes implantés pour longtemps, nous dit le président de l'industrie dont nous parlons, parce que nous avons pour nous deux facteurs qui sont gages certains du succès: qualité et économie de l'article produit. De plus nous nous conformons scrupuleusement à nos échantillons. On n'en saurait dire autant de l'industrie japonaise et c'est ce qui est en train d'amener sa ruine."

Tout ce que les bimbelotiers voudraient c'est que le gouvernement fédéral leur donnât justice. Ils ne l'ont point. Nous avons dit plus haut qu'il est impossible de trouver de la fleur ou de la fécule de bois pour fabriquer la pâte à papier. Eh bien! cette farine est expédiée dans des sacs que la fabrique rachète sur renvoi à trente sous l'unité. Le gouvernement fédéral fait payer 25 pour cent de douanes sur ces poches qu'il refuse de rembourser quand elles repassent la frontière. Même chose pour les bidons qui contiennent la peinture. Ceux-ci sont considérables et le fabricant les rachète à raison de \$15 l'un. On paie des sous l'unité au Canada 25 p.c. plus 7 p.c. de taxe de guerre et le gouvernement ne rembourse rien, en dépit de ses promesses, à la réexportation. C'est une injustice criante.

Tant que les ingrédients qui entrent dans la fabrication ne seront pas fabriqués au Canada, on devrait permettre leur importation en franchise, ce qui serait le meilleur moyen pour notre industrie de concurrencer sérieusement l'industrie américaine sur son propre marché.

Telle quelle, la compagnie des jouets Bruyère constitue une industrie intéressante et très prospère. Ses directeurs y ont mis tout le modeste capital dont ils puissent disposer, mais ils en sont récompensés. La fabrique emploie 125 employés et crée un joli type de jouets qui fait honneur au pays et à la province d'où ils viennent. Tous les ouvriers, sauf quelques techniciens sont des Canadiens-français, mais encore un certain nombre de ceux-ci ont été remplacés récemment par des noirs.

Il ne reste qu'à souhaiter que l'industrie soit mieux connue des gens auprès desquels elle se développe; qu'elle trouve accès au marché local et aussi bon accueil qu'elle reçoit à l'étranger et que le gouvernement ne mette pas sur sa voie des obstacles inutiles.

L'industrie a des possibilités de développement immense et on pourra sans doute la voir dans quelques années alimenter le marché de tout ce dont il a besoin. Alors nous pourrions peut-être voir se réaliser un de nos vœux les plus chers: des jouets de caractère canadien mis à la disposition des petits Canadiens.

Louis DUPIRE

## "DO THE FRENCH CANADIANS SPEAK PATOIS?"

Les Canadiens français ne savent pas le français, les Canadiens français ne parlent qu'un méprisable patois... Telle est, nous le savons tous, l'une des assertions que l'on colporte avec le plus de persévérance aux États-Unis et dans les provinces en majorité anglaises. Nous avons souvent rencontré sur les lèvres de gens qui ont presque tous, jours, du reste, incapables de mettre bout à bout deux phrases françaises. La plupart de ces messieurs sont d'ailleurs d'une absolue sincérité, d'une sincérité aussi complète que leur ignorance.

Nous avons raconté ici même l'aventure de ce brave Américain qui se présentait au département de l'Instruction publique à Québec, s'adressait à l'un des fonctionnaires dans une langue qu'il croyait canadienne, et fut traité de francophone. Le fonctionnaire ne comprenant rien à ce jargon et notant l'allure yankee de son interlocuteur, finit par lui dire, en anglais: Monsieur, ne parlez-vous pas l'anglais? On s'entendit, mais le soir, au Frontenac, le brave Américain conta à ses amis: On me l'avait bien dit que ces Canadiens français ne parlaient qu'un patois. Figurez-vous que cet après-midi même, et au département de l'Instruction publique, s'il vous plaît, je n'ai pu me faire comprendre en français! Heureusement, le vieux fonctionnaire, très gentil, auquel je me suis adressé, savait l'anglais. Sans quoi... — Vous connaissez le nom de ce fonctionnaire? interrompit un Québécois. — Oui, voici son nom: Paul de Cazes, lui-même le Québécois. Paul de Cazes ne vous a point compris. Savez-vous que vous êtes tombé sur le nom d'un fonctionnaire du département? — Vous n'êtes pas sérieux? — Très sérieux, au contraire. M. de Cazes est un fonctionnaire de naissance et d'éducation première. — Alors, repartit avec une douleur modeste le brave Américain, c'est donc moi qui ne sais pas le français. Le Québécois n'hésita point.

Cette légende n'est pas seulement ennuyeuse, elle nous fait du mal. Elle sert d'exécuse à ceux qui ne veulent la campagne contre le fran-

çais, elle peut paralyser des bonnes volontés. A quoi bon se battre pour un patois? Quels égards peut mériter un pareil jargon?

Un jeune écrivain de talent, M. Louis-Arthur Richard, a voulu mettre aux mains de ceux qui ont affaire aux Anglais un ensemble de textes qui font justice de cette légende. Les Canadiens français n'ignorent pas quelle langue ils parlent; ils connaissent les faiblesses du langage familier et celles des écrivains, mais ils savent aussi que ce n'est pas le fait de leur langue qui ne fait point de leur travail n'être pas destiné à être lu, mais bien à leur fournir des armes d'emploi facile. Vous ne pouvez convaincre un Anglo-Canadien touché par la légende que par des arguments d'autorité, par des citations d'écrivains connus. Le mérite de M. Richard a été de grouper un certain nombre de ces citations. Le mérite de Mlle Gladys L. Légaré a été de traduire ces textes et de les rendre ainsi accessibles au public. Ils peuvent particulièrement bénéficier. Le mérite de l'Action française enfin a été de tirer la brochure à un grand nombre d'exemplaires, de la mettre ainsi à la disposition de tous.

Do the French Canadians speak patois? se vend 5 sous l'exemplaire (6 sous franco); \$4 le cent, \$35 le mille, aux bureaux de l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.—O. H.

## BLOC-NOTES

## Le retour de M. Borden

Les dépêches signalent l'arrivée à Halifax de notre premier ministre, M. Borden, de retour d'un assez long séjour aux États-Unis où il est allé se remettre de ses fatigues. Il a déjà fait un discours dans sa province natale, hier, il sera à Ottawa jeudi et, dès ces jours-ci, il reprendra sa besogne de chef de gouvernement. Il lui incombera de recevoir l'amiral Jellicoe et de diriger les séances de la prochaine politique navale du gouvernement. M. Borden, on l'a vu, dès 1909, est un tenant de l'impérialisme naval. Il n'y a donc guère à compter qu'il agisse avec sagesse, dans ses tractations avec l'amiral Jellicoe, ni qu'il réserve le droit du Canada de décider de sa politique navale à sa guise et en ne s'occupant que de ses propres intérêts. M. Borden est avant tout impérialiste. Il ne passe la journée à l'extérieur qu'à la recherche de la victoire. Il se passe la journée à l'intérieur à la recherche de la victoire. Il se passe la journée à l'extérieur à la recherche de la victoire. Il se passe la journée à l'intérieur à la recherche de la victoire.

## L'Université de Montréal

Les facultés dont les salles de cours ont été détruites par l'incendie de samedi soir annoncent aujourd'hui la reprise de leurs travaux; les étudiants rencontreront de leurs professeurs d'ici quelques heures et la tâche recommencera. Entre temps, le public s'intéressera vivement à la question de la nouvelle université. On la reconstruira-t-on? Sur l'emplacement présent, ou près du collège de Montréal, dans l'ouest, ou, encore, près de l'école normale Jacques-Cartier, au parc LaFontaine? Personne ne sait au juste. Il était évident, depuis quelques années, qu'avant longtemps on devrait abandonner la rue Saint-Denis, pour aller loger le pavillon principal de l'université en un endroit moins congestionné, plus beau et où le terrain serait assez grand pour de nouveaux édifices, au fur et à mesure qu'il en faudrait. L'incendie de samedi précipitera une décision. La question est complexe; mais les gouvernements de l'université de Montréal, bien au courant de ses besoins et de la place qu'elle doit tenir de toutes façons, dans notre ville, ne manqueront certes pas de la résoudre, en tenant compte des intérêts généraux, quelques difficultés qu'ils puissent rencontrer.

## Significatif

Nous avons signalé, il y a quelques temps, l'initiative prise par le Literary Digest de New-York pour simplifier, dans la composition de la matière à lire de ce périodique, le travail fait d'habitude par les typographes. Une grève de typographes à New-York, provoquée par les exigences de quelques centaines d'entre eux en dépit d'un contrat qui ne devait expirer, quant à certaines clauses essentielles qu'en 1920, a mis le Literary Digest dans l'impossibilité, avec 156 autres périodiques, de paraître comme d'habitude, à moins de trouver un procédé qui lui permit de se passer des typographes en grève. Il a eu recours à ce qu'on appelle déjà la *cliantypie*, reproduction par la photographie de pages mises d'abord au net par le dactylographe. Depuis, le Literary Digest a paru malgré la grève et d'autres publications l'ont imité. Voici maintenant qu'un auteur vient de faire paraître, en dépit de cette même grève, un volume assez important, où les typographes n'ont rien eu à faire. Les éditeurs ont quelque peu modifié le procédé lancé par le Literary Digest et le premier volume ainsi édité ne paraît pas mal du tout. Il y a là une vulgarisation significative de la photographie, une adaptation de celle-ci à l'imprimerie qui marque une évolution prochaine dans la composition des livres et des revues, en attendant qu'un nouvel inventeur la rende pratique pour d'autres publications.

## Convois de chemins de fer

Le bureau central des chemins de fer canadiens prévient le public qu'à cause de la pénurie de charbon blumeux ou se trouvent nos chemins de fer qui s'approvisionnent aux États-Unis, il se pourrait

fort bien qu'à compter de dimanche prochain plusieurs d'entre eux réduisent leurs services et le nombre de leurs convois, si la situation ne s'améliore pas chez nos voisins. Ainsi, une fois de plus, nous l'avions déjà constaté pendant la guerre, nos chemins de fer sont à la merci des mineurs américains. Nous avons chez nous de vastes gisements de houille de tout genre; mais nous n'avons pas encore trouvé le tour de nous libérer de notre dépendance économique des États-Unis, du côté du combustible. Il faut souhaiter que d'ici vingt ans, nous sortions de là et que nos capitalistes exploitent nos richesses naturelles plus et mieux que nous le faisons aujourd'hui.

## Censure de cinémas

Dans une entrevue qu'ils ont eue avec le ministre fédéral des finances, des propriétaires de cinémas de tout le pays ont demandé l'abolition de l'impôt sur les pellicules cinématographiques et, d'autre part, se sont plaints de la censure, surtout dans le Québec et l'Ontario. "Elle n'est pas satisfaisante", selon eux. Dans quel sens? On aura quelque peine à croire qu'ils ne la trouvent pas assez sévère. Ils doivent avoir affirmé au contraire qu'elle l'est trop, selon eux. Nous ne savons pas ce qu'elle vaut dans l'Ontario. Mais nous savons bien qu'elle, quoi que fassent les censeurs montréalais, elle ne l'est pas assez. Débordés d'ouvrage et ne pouvant aller plus loin, les censeurs ne peuvent émonder tous les films qui devraient l'être. Aussi s'agit-il de fréquenter un tant soit peu les cinémas pour se rendre compte que la censure devrait être plus sévère, plus suivie. Les cinémas nous en montrent, de ce temps-ci, de toutes les couleurs et de tous les mondes, surtout du demi-monde. Il y a un tel débordement que si c'est d'un tant soit peu, il sera difficile aux gens honnêtes qui veulent aller voir au cinéma de savoir lequel choisir pour y mener en sûreté leurs femmes et leurs enfants. Et l'on se demande ce qu'il adviendra des fervents et des ferventes de ces salles de spectacles.

## La part du lecteur

Un journal à grand tirage, donait à ses lecteurs, samedi dernier, moins de 14 pages de matière à lire, sur 48 pages. Un autre leur en donnait 8 sur 24. Le reste n'était qu'annonces, réclames, panonceaux, affiches, grosses manchettes. Cela se rapprochait assez du journal de Toronto qui donnait, la semaine dernière, moins de 6 pages sur 32 à ses lecteurs. Le lecteur et l'abonné de ces feuilles sont évidemment des gens qui tiennent plus à lire la rubrique des bons marchés qu'à apprendre ce qui se passe à l'extérieur et ce qu'il faut penser des événements.

G. P.

L'ADMINISTRATION  
DU GRAND-TRONC

Ottawa, 25. — Le rapport des décisions prises au sujet du Grand-Tronc est pratiquement terminé et il sera remis cette semaine à sir Alfred Smithers, qui le soumettra, lors de son arrivée en Angleterre, au bureau de direction de ce chemin de fer national. Un examen soigné des livres de compte de la compagnie, ce qui, dit-on, prendra deux mois. Dans l'intervalle, le gouvernement canadien et le Grand-Tronc vont choisir conjointement un bureau de direction du chemin de fer, composé de cinq membres. Le gouvernement en nommera deux, probablement MM. Warren, Hayes ou Hungerford, directeurs des chemins de fer nationaux; le Grand-Tronc en choisira aussi deux pour surveiller ses intérêts, probablement MM. Dalrymple, Hinton ou Robb, directeurs actuels de la compagnie. Les quatre élus nommeront à leur tour un cinquième membre qui recevra le titre de président. On ne peut dire au juste qui sera ce président, mais on peut être certain que ce sera quelqu'un de très au courant des questions de chemin de fer.

M. DRURY VEUT  
ÊTRE ÉCONOME

(Spécial au Devoir)

Toronto, 25. — La rumeur s'accrédite que M. Drury, nouveau premier ministre ontarien, et son cabinet ont pris des mesures pour disposer au plus tôt de l'hôtel luxueux que l'administration conservatrice provinciale a fait construire, il y a quelques années, pour le lieutenant-gouverneur ontarien, à Toronto. Cet hôtel a coûté une somme considérable. M. Drury n'a ni confirmé ni nié la nouvelle, on sait que le conseil des ministres est saisi de la question. Par ailleurs, on affirme que le premier ministre ne s'est pas encore servi du wagon particulier que ses prédécesseurs employaient, quand ils voyageaient dans la province. M. Drury et ses ministres veulent pratiquer, disent leurs amis, la plus stricte économie des fonds publics.

UNIVERSITÉ  
DE MONTRÉAL

COURS DE M. GUY VANIER

La quatrième leçon du Cours de Droit et d'Économie commerciale devait avoir lieu à l'Université le mercredi soir 26 novembre. On est prié de noter que la date n'en est pas changée; M. Guy Vanier donnera sa prochaine conférence, le mer-

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS !

## CHRONIQUE D'OTTAWA

## L'amiral Jellicoe s'en vient

Ottawa, 24 novembre.

Il paraîtrait que les hommes considérables, fussent-ils au physique de petits hommes, font comme les grands événements, et "projettent" leur ombre en avant d'eux. Telle est du moins la réflexion que l'on se fait tout naturellement en prenant connaissance de la "copie" officielle publiée par les journaux de Winnipeg au moment de l'arrivée de l'amiral lord Jellicoe dans la capitale du centre canadien. Cette "haute" personnalité, y apprend-on, ne l'est qu'en gloire et en prestige, car pour le physique, la nature se serait montrée parcimonieuse. L'amiral Jellicoe est sans doute un grand homme, mais ce n'est pas un homme grand. En revanche, il a la narine large, c'est la *Free Press* de Winnipeg qui parle et nous la traduisons en tremblant, tellement cette précision de détails nous paraît peu respectueuse. Mais notre scrupule est évidemment exagéré, pour ne pas dire déplacé, car le même journal ajoute gravement que cette "largeur" nasale est l'indice d'une forte constitution, en dépit de l'exiguïté du reste.

L'amiral Jellicoe est donc doué d'une forte constitution, et probablement d'un flair de première catégorie. Et l'on nous dit aussi que son regard est mobile, et que les pattes d'oie que le temps a imprimées à ses tempes ont quelque chose d'alerte et de primesautier qui contribuent à l'agrément de sa physionomie. Quant à la bouche, elle est mince et ferme, et le nez est ordinaire, si l'on excepte la largeur rassurante des narines. Nous voilà renseignés, non pas peut-être à fond, mais au moins sur quelques données essentielles, auxquelles s'ajoutent l'âge, soixante ans, et un réel circonstancé auant qu'officiel de la bataille du Jutland, à laquelle notre éminent visiteur a pris une part telle que peu de temps après il était remplacé par son subordonné, l'amiral Beatty. Le récit dont nous parlons est tiré d'une publication officielle anglaise et couvre plus d'une colonne de texte dans le journal que nous venons de citer; et pas une seule fois le nom de l'amiral Jellicoe n'est mentionné, étant donné que ce fut le groupe naval commandé par Beatty qui rencontra l'ennemi et engagea la bataille à laquelle le gros de la flotte britannique s'attacha. Les temps de prendre part à la guerre va toujours aux jeunes, dans nos temps, l'amiral-missionnaire passe pour s'être fort bien tiré d'affaire à l'occasion; on mentionne par exemple une collision subie par le croiseur qu'il commandait un jour, et qui coula à pic; nombre d'officiers et de matelots y périrent, mais le commandant Jellicoe fut du nombre de quelques-uns qui s'en tirèrent, même sans blessure. C'est un homme chanceux.

On ne pourra donc manquer d'écouter avec intérêt, samedi prochain, la conférence qu'il a promise au *Canadian Club*, et dans laquelle on peut être sûr qu'il ne dira rien de ce que la population canadienne serait en droit d'attendre de sa bouche, si politique et franchise étaient deux termes synonymes, et si l'orateur-convive déposait ses cartes sur la table en même temps que sa serviette. Mais nous sommes avertis d'une autre chose, dans l'article sus-cité: c'est que cet homme de mer n'est pas loquace, et qu'il a le verbe bref et volontaire. Même en conversation privée, il ne se débouche pas, comme on dit, il parle très peu et rien que pour exprimer ce qu'il demande ou ce qu'il croit être recommandable. Et voilà qui ouvre un aperçu sur ce qui va se passer entre les ministres et lui. Car enfin, que vient faire ce missionnaire, s'il ne parle pas, ou peu? Se bornerait-il à imiter certain directeur d'une feuille sud-américaine, hôte d'occasion du même club, qui se contentait de tout dire, mais le plus souvent, dernier, de se lever, de sortir de sa poche un papier "tapé à la machine" comme dit un récent document d'une haute importance, puis de le lire posément sans y ajouter un mot spontané? Sont-ce simplement des instructions écrites que nous apporte cet homme de peu de mots, à la taille exigüe, à la large narine? Alors, pourquoi n'avoir pas fait comme en 1914 et régler la petite affaire par le moyen des câbles sous-marins?

Attendons toujours le "pronouncement" de samedi prochain, qui laissera peut-être deviner un peu le ton de l'argumentation secrète qui se poursuivra pendant les semaines suivantes, et le plus ou moins de succès qu'obtiendront les vieux clichés de la liberté des mers, et du *Rule Britannia*, par exemple, ainsi que le *flag-waving*, l'abus du drapeau pour l'avancement des menées impérialistes que des esprits aveuglés croient être à l'avantage de la *Mother-country* et de ses colonies, ce qui n'est pas prouvé.

Nous disions "commodes colonies"; cette façon de dire nous est suggérée par un fait-divers intéressant trouvé dans le *World* de Toronto, sous le titre (traduit) de "M. Doherty, prenez garde!" Il s'agit du

crédit 26 novembre, à 8 heures du soir, dans le salon de la Société Saint-Jean-Baptiste, au premier étage du Monument national. L'entrée est libre comme précédemment.

Voici le sommaire de cette leçon: l'achat et la vente. Les éléments du contrat de vente. Ses effets. La délivrance. La garantie. La promesse de vente. La vente par correspondance, par télégraphie, sur catalogue. Les voyageurs de commerce. La vente à l'essai. La vente en bloc. Le louage de choses. Les obligations des parties. La fin du bail.

nouveau ministre de l'agriculture en Ontario, et d'une entrevue qu'il devait avoir avec le commissaire de sa province à Londres, M. Sims, à propos d'une immigration projetée de "nouveaux pauvres" anglais, comme on les appelle. On veut désigner par là une classe moyenne de petits capitalistes, dont le revenu n'est plus suffisant à leur procurer le train de vie auquel ils étaient accoutumés. Autrement dit, des gens à revenu fixe, qui sont atteints en plein corps par la hausse du coût de la vie et n'ont d'autre moyen de retrouver du bien-être que de s'exiler aux colonies, "don't you know", en attendant des jours meilleurs et la chance de revenir "at home". Mais lisons ce qui dit le *World*:

"Ces nouveaux pauvres, nous dit-on, feraient d'excellents immigrants pour l'Ontario, car ils ont tous un peu de capital et appartiennent à une bonne catégorie sociale. Mais M. Doherty fera bien de s'informer à fond avant de s'engager dans cette entreprise, car la question n'est pas si simple qu'elle en a l'air... Une bonne proportion des Anglais qui vivaient autrefois d'un revenu fixe appartenait à cette classe de gens qui regardent le travail comme basement dérogatoire à leur dignité, "at home", bien entendu. Ils seraient bien résignés à émigrer aux colonies, à la dernière extrémité, mais en y apportant leurs préjugés fondamentaux à l'endroit du travail personnel. Or, le Canada est déjà couvert de fermes abandonnées par d'anciens agriculteurs venus du vieux pays, gens excellents mais incapables de s'adapter à la vie canadienne, et dont les souffrances ne furent égales que par celles de leurs voisins, obligés de supporter le récit des doléances de ces "déplacés", ne cessant de comparer ce terrible pays avec tout ce dont ils jouissaient précédemment "at home". Pour eux le Canada était juste ce qu'en disait, il y a longtemps il est vrai, l'aide de camp d'un gouverneur-général, déclarant pathétiquement: "C'est un pays dans lequel on pousse jusqu'aux oreilles, l'été, et dans la neige à mi-corps en hiver".

"En thèse générale, les "nouveaux pauvres" qui veulent s'éloigner de l'Angleterre plutôt que d'y travailler feront de piètres agriculteurs au Canada. C'est dans d'autres classes sociales qu'il faut chercher de bons immigrants anglais. Nous avons plutôt besoin d'une bonne classe de colons que de leurs revenus fixes... M. Doherty fera bien de se tenir en garde contre les "schemes" d'émigration au Canada fabriqués à Londres par des impérialistes bien intentionnés, mais aux conceptions étroites et privés d'expérience, qui croient fort important de fortifier la vieille tradition Tory en nous en exportant autant qu'on peut nous en faire prendre.

"L'immigration est l'un des plus pressants besoins de l'Ontario, mais c'est aussi l'un des plus délicats. Ces gens de sciences psychologiques nous disent que les moins comprises, ainsi que M. Doherty s'en apercevra facilement."

"L'immigration, dit le *World*, est l'un des plus pressants besoins de l'Ontario."

Voilà un besoin qu'il serait facile de combler, et de la meilleure façon, si par exemple le nouveau ministre de l'Agriculture s'appelait William Henry Moore, ou bien encore sir George Bury, ancien vice-président du *Pacific-Canadian*, et qui nous avons entendu dire personnellement que le Canadien français est le débiteur et le colonisateur par excellence. Ces deux Ontariois cultivés par eux, ne sont pas particulièrement fiers de la législation adoptée il y a deux ou trois ans et qui enjoint aux descendants des premiers Canadiens de laisser à la frontière ontarienne le bagage méprisé de leurs traditions nationales, et ce que M. Hocken a appelé au parlement "une façon de vivre inférieure à celle de l'Ontario et que nous ne voulons pas y laisser pénétrer".

Puisque le *World* est en train d'interdire le nouveau ministre de l'Agriculture en Ontario, peut-être pourrait-il de temps en temps demander à quelle politique d'immigration il s'agit, celle de sir George Bury et de l'auteur du *Clash*, ou celle de M. Horatio Hocken et des préjugés sectaires dont il se fait l'interprète?

Ernest BILODEAU.

LA CONFÉRENCE DE  
M. HENRI BOURASSA

C'est jeudi soir, qu'aura lieu, dans les salles du Cercle Paroissial, 12-est, boulevard St-Joseph, la conférence organisée par le Cercle La Haye de A. C. J. C. La soirée sera exceptionellement intéressante. Le docteur Joseph Gauvreau présentera la conférence qui parlera, ce soir-là, de "La Vie paroissiale". Monsieur Charles Champeau, avocat, présidera la réunion et y prononcera une allocution.

La partie musicale est confiée à la chorale du Saint-Enfant-Jésus, dirigée par le docteur Louis Verschelden.

Le prix d'entrée est de 50 sous. Billets en vente: aux bureaux du *Devoir*; Granger Frères, Limitée, 43-est, Notre-Dame; pharmacie Lanouette, 1795, Saint-Laurent; pharmacie J.-H. Robert, 1185 Saint-Denis; Lanctôt & Brault, 230-est, Laurier; et au presbytère de l'Enfant-Jésus.

## CEUX QUI EN DÉCIDERONT

LA GROSSE QUESTION DU PRIX DU LAIT SERA SOUMISE A UNE COMMISSION, FORMÉE DE PRODUCTEURS, DE LAITIERS ET DE CONSOMMATEURS. — DÉBATS PLUTÔT ACROTIQUES.

Après un débat animé entre le docteur Styles et le professeur Barton, et les commissaires du Commerce canadien, la question du prix du lait à Montréal sera définitivement soumise à une commission spéciale composée des producteurs, des laitiers et des consommateurs, sous la présidence du lieutenant-colonel Laféche. Cette commission commencera son travail dès que les délégués seront choisis.

M. W. F. O'Connor a proposé cette solution à la fin de la séance d'hier qui a terminé le séjour de la Commission du Commerce dans la métropole. C'est la mesure qu'il a prise à Toronto lorsqu'il s'est agi de fixer les profits des laitiers et de leur faire payer le lait, mais il ne l'a point fait sans soulever une discussion très vive avec le docteur Styles, après prises avec tout le monde.

Le docteur Styles a recommencé hier son plaidoyer de samedi, pour s'attaquer directement cette fois aux producteurs de lait qui exploitent, prétend-il, leurs clients de la ville, et les commissaires qui permettent la hausse des prix. Quelles que soient leurs dénégations, a-t-il ajouté, il n'en reste pas moins avéré que le lait se vendra 45 sous le gallon aux laitiers la semaine prochaine.

Le juge Robson a rectifié les déclarations du docteur en disant que la Commission n'avait aucun pouvoir de fixer le prix du lait, lequel relève des municipalités proprement dites, et qu'elle ne se préoccupait que de la marge des profits. Le docteur répondit que les autorités municipales restaient bien apathiques à ce sujet.

Le professeur Barton, du collège MacDonald, et M. W. L. Carr, secrétaire-trésorier de l'Association des Producteurs de lait, ont défendu la cause des fermiers et des laitiers, à l'aide de statistiques et de faits sur le coût de revient de la production, de la vérification et du transport du lait. Le fourrage, la main-d'œuvre, et la main-d'œuvre ont atteint des prix presque insupportables, ce qui rend moins prospère l'industrie laitière. Il a soutenu, au risque de soulever l'ire du docteur Styles, que les producteurs avaient tenté d'établir un prix moyen raisonnable du lait, l'an dernier, et que la conférence n'avait pas abouti à cause de certaines démarches venues de l'extérieur.

Le docteur Styles s'est senti vigier : il a répliqué verbalement que la conférence en question n'avait été qu'un simple procédé de publicité.

Il a accusé alors les fermiers de mal nourrir les vaches laitières, puisque quinze pour cent d'entre elles sont atteintes de tuberculose, puis de tromper les inspecteurs du lait en injectant du sérum dans les animaux, afin qu'ils ne puissent savoir de quelle infection ils peuvent souffrir.

Le juge Robson a mis fin à l'incident, en faisant remarquer au docteur qu'il s'y prenait bien mal pour chercher une entente amicale entre tous les intéressés.

D'autres témoins sont venus corroborer en partie les affirmations du docteur Styles, entre autres le Révérend R. Y. Overing, qui a déploré l'absence du lait dans les familles pauvres, ou l'on élève les petits enfants au lait et au café.

Les commissaires ont alors conclu à l'arrangement précité, et levé la séance.

## LES RELIGIEUSES DE SAINT-JOSEPH DE LA PAIX

Les religieuses de Saint-Joseph de la Paix, de Jersey City, New-Jersey, sont actuellement à Montréal dans le but d'avoir des sujets pour leur congrégation.

Toutes les jeunes personnes désirant embrasser la vie religieuse et s'adonner aux œuvres de charité, peuvent interviewer ces religieuses, chez les Petites Filles de Saint-Joseph, dont le couvent est situé rue Notre-Dame-de-Louise.

Les postulantes ayant une certaine connaissance de l'anglais seront préférées.

Ces religieuses ont des rapports avec le magazine trimestriel publié au "Saint Joseph's Home", 81, rue York, à Jersey City, et intitulé "The Orphan Messenger and Advocate of the Blind", lequel a une grande circulation à Montréal, et dans tout le Canada et les États-Unis. (Communiqué)

## LUNCH-CAUSERIE

M. H. A. Lordy donnera demain à l'hôtel Queen's, une causerie sur la "préparation des jeunes gens au commerce". Cette conférence est sous les auspices de l'Association de Publicité de Montréal. La causerie aura lieu à midi trente précis.

## LOTS A BATIR A N.-D.-DE-GRAVE \$468 CHACUN

Nulle part ailleurs, dans le quartier N.-D.-de-Grâce, aujourd'hui, vous ne pouvez acheter des lots à bâtir à 10 par pied carré. Nous en offrons trois, à ce prix spécial, situés avenue Oak. Chacun mesure 30 x 120 — superficie 4.680 pieds carrés. Prix \$468 : comptant, \$160, et 35 par mois : intérêt compris. Carte de placement gratuite. Cette annonce ne paraîtra pas de nouveau.

MARCEL TRUST Co. Agents, 136 St-Jacques. (Département de l'Immeuble) 95ème année. Main 3791.

## L'ONDE PERD UNE PROIE

LE CAPITAINE NEAL, DU VAPEUR MYRON, EST RECUEILLI PAR L'EQUIPAGE DU NAVIRE W. C. FRANZ, APRÈS DES HEURES TERRIBLES POUR LE MALHEUREUX NAUFRAGE. — MOUVEMENT DES VAISSAUX.

Une dépêche du Saul-St-Marie nous apprend que le capitaine Neal, du vapeur "Myron", qui a coulé à la Pointe Poisson Blanc, a été recueilli par le navire "W. C. Franz". Le sauvetage du pauvre capitaine qui depuis 20 heures jouait des bras et des pieds, a eu lieu près de l'île Farlan. Le capitaine Neal a besoin de tous les soins médicaux possibles après ce bain glacé.

Quant aux autres membres de l'équipage, on ignore ce qu'ils sont devenus. Les recherches les plus actives ont été poursuivies sans qu'on ait la moindre trace de cadavres ou de survivants. Tout indique que le reste de l'équipage a été sauvé. D'aucuns ont déjà commencé à rappeler "que le lac Supérieur rend rarement ses morts".

Le "Scotian", de la Cie du Pacifique, est le dernier paquebot à venir en notre port et sera le dernier pour cette saison à démarrer d'ici. L'"Empress of France" lèvera l'ancre du port de Québec avec une liste de bord bien fournie. Les passagers montréalais à bord de l'"Empress of France" sont : G. C. Cassels, I. Friedman, le capitaine M. D. Gault, M. W. A. Gordon, Mlle J. Gordon, S. E. Melman, F. E. Meredith, M. et Mme E. W. Peterson et Mlle P. et B. Paterson, M. et Mme A. F. Riddell, J. D. Russell, Harrison Watson, M. et Mme M. Allan, H. J. Gibault, T. F. Ahern, W. J. Egan, d'Ottawa; W. H. Robinson, de St-Jérôme, Qué., etc.

Le "Scandinavian" part demain matin, à 10 heures, pour Liverpool. Un vapeur grec, le "Plateau", s'est échoué sur l'île de Sable où il attend d'être tiré à flot par l'"Arammore", navire du gouvernement canadien.

Le "New Brighton" doit partir de Belfast vers le 18 décembre prochain pour venir à Saint-Jean, N. B.

Le "Bassa", qui demeure toujours dans notre port, appartient au même service sud-africain de la nouvelle ligne Elder-Dempster.

Le "Farnad Head" part de Belfast le 1er décembre pour jeter l'ancre à Saint-Jean, N. B.; l'"Huanthes" viendra prendre à Saint-Jean une cargaison à destination de Montevideo, de Buenos-Ayres et d'autres ports de l'Amérique du sud.

Trois cargos du gouvernement grec ont quitté la Grèce, le "Nicolaos Athanas Soulis" parti de Salonique le 30 octobre; le "Marie X. Michael Inos", de Crète le 25 octobre. Ils viennent vers notre port.

La marine marchande canadienne s'est augmentée du "Canadian Navigator", qui, bien que lancé seulement le 13 novembre, est déjà à prendre une cargaison au havre.

La ligne Cunard vient en même temps d'acquiescer l'"Imperator", gros paquebot de 52.000 tonnes, d'une longueur de 900 pieds et d'une profondeur de 98 pieds. Il démarrera de New-York pour Plymouth le 10 décembre.

Le "Saturnia", parti de Glasgow avec un équipage de 154 hommes, avec 193 passagers de première et de deuxième, et 23 officiers, plus trois femmes et sept enfants d'officiers, 55 sergents et 158 simples soldats, arrivera à Halifax le 28 novembre. Le "Cassidore" part aujourd'hui même pour venir jeter l'ancre au même port canadien.

Le "Mauretania", de la ligne Cunard, est attendu à New-York, ce matin. L'"Adriatic", de la ligne White-Star, est arrivé dimanche à New-York.

Le "Manchester Brigade", gros cargo de la Furness Mithy Co., est arrivé ici au cours de la journée d'hier. D'autre part le "Manchester Corporation" a démarré hier à destination de Manchester. La ligne White-Star-Burnimont vient de placer le "Mongolia" sur le nouveau service Hambourg-New-York. Les passagers qui monteront à bord du "Mongolia" devront posséder des passeports obtenus des ambassades américaines ou suisses à "Hambourg". Les sujets allemands s'adresseront à la légation suisse. Tous les citoyens des autres pays auront besoin de passeports.

## ECHOUEMENT

Sydney, 25. — Le cargo brésilien, le "Joazeiro", s'est échoué sur un récif. Le cargo est chargé de quinquiers de tonnes. Il s'agitait Marseille et remorqueur a tenté de le tirer de sa mauvaise position mais il n'a pas réussi. Il faudra le soulever d'une partie de sa cargaison.

## PROFESSION RELIGIEUSE

La matinée du 21 novembre dernier offrait une pieuse cérémonie aux fidèles qui fréquentent la chapelle du Noviciat si florissant des Religieuses de Marie Réparatrice, avenue Mont-Royal. C'était une simple profession religieuse; mais une circonstance toute particulière apportait sa note touchante à la fête du jour: dès la lendemain une consécration à Dieu la jeune professe devait partir, avec quelques compagnes, pour une mission lointaine. Deux d'entre elles se dirigent vers la Palestine, les autres vers l'Afrique équatoriale, car la Société de Marie Réparatrice a des maisons dans presque toutes les parties du monde.

Les parents, généreusement, consentaient au sacrifice, tandis que la jeune religieuse, rayonnante de joie, apprenait une fois de plus à rendre que les disciples de Jésus-Christ se sentent heureux de la suivre dans la voie du renoncement et de la croix. Puissent nos jeunes missionnaires canadiennes recevoir, pour prix de leur sacrifice, le don de toucher les pauvres âmes pour l'amour desquelles elles renoncent aux douceurs de la famille et de la patrie. Tel était le vœu formulé dans plus d'un cœur, tandis que la chorale entonnait le "Quam pulchris pedes..."

(Communiqué)

## LE RÈGLEMENT DES TAXES

LE CONSEIL DISCUTERA, JEUDI, DES CONTRIBUTIONS FONCIÈRES, TELLES QUE DÉFINIES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE — LA TAXE A \$1.35, ET LES SURTAXES DE 1 ET 5 POUR CENT.

Les administrateurs vont soumettre, jeudi, aux membres du conseil municipal, le règlement qui fixe les contributions foncières pour l'année 1920.

L'impôt foncier, comme la teneur du règlement l'indique, reste à \$1.35 par \$100, tel que fixé l'an dernier, après un débat fameux au conseil.

Le premier article du règlement est explicite à ce sujet: "Article 1. — Une contribution foncière générale est imposée et sera prélevée pour l'année commençant le 1er mai 1920 et se terminant le 30 avril 1921, sur les immeubles imposables dans la cité, à l'exception des immeubles qui sont situés dans le territoire de l'ancienne cité de Maisonneuve, savoir:

a) Sur les terrains, les bâtiments, sur-eigés et sur tout ce qui est fixé ou attaché à un bâtiment ou terrain de manière à en faire partie, à l'exclusion des machines, outils et arbres moteurs employés pour des fins industrielles, sauf ceux qui servent à produire ou à recevoir la force motrice.

b) Sur tous tuyaux, poteaux, fils conducteurs, rails, tunnels, conduits et autres constructions et appareils de quelque nature que ce soit, employés pour produire ou distribuer, pour l'usage du public, la force motrice, la lumière, la chaleur, l'eau, l'électricité, ou pour des fins de traction, construits ou placés sur les, au-dessus ou au-dessous des propriétés, rues, voies publiques ou ailleurs, dans les limites de la cité, ou pour le transport, ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques ou pneumatiques.

c) Les diverses choses déclarées être des immeubles, suivant le sens du présent règlement, et appartenant à des compagnies ou personnes fournissant la force motrice, la lumière, la chaleur, l'eau ou l'électricité ou employées pour des fins de traction, ou pour le transport ou la réception de messages télégraphiques, téléphoniques ou pneumatiques, sont par les présentes imposées dans le quartier que les estimateurs choisissent, mais suivant la valeur de ces choses dans le ou les quartiers où elles sont situées.

d) Les choses énumérées dans les paragraphes qui précèdent sont taxées au nom du locataire des bâtiments et des terrains, quand il est propriétaire de ces choses.

e) Cette contribution foncière est de un dollar et trente-cinq cents (\$1.35) par chaque cent dollars (\$100) de la valeur desdits immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation, et elle constitue une charge grevant lesdits immeubles, et les propriétaires en sont personnellement responsables.

Le deuxième article s'occupe de la surtaxe des propriétés de compagnies d'utilité publique; il dit: "Il est par les présentes imposé et sera prélevé pour l'année commençant le 1er mai 1920 et se terminant le 30 avril 1921, une surtaxe foncière spéciale sur les biens situés dans les rues, ruelles et places publiques de la cité et appartenant aux compagnies de téléphone, de télégraphie, d'éclairage électrique, ou à l'électricité, d'énergie électrique, d'aqueduc ou à toute compagnie exploitant des services d'utilité publique de quelque genre que ce soit et se servant des rues, ruelles ou places publiques de la cité pour cette exploitation.

"Cette surtaxe est de un pour cent de la valeur des biens appartenant à des compagnies d'aqueduc, telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur, et de cinq pour cent de la valeur des biens, telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur, appartenant à d'autres compagnies qu'à des compagnies d'aqueduc.

"Cette surtaxe constitue une charge grevant lesdits biens et les propriétaires en sont personnellement responsables.

"La Compagnie des Tramways de Montréal est exempte de cette taxe."

JACQUES THIBAUD AU MAJESTÉ

L'idole de Paris, de Londres, de Bruxelles, et même de Berlin, Jacques Thibaud, l'impeccable virtuose violoniste français, sera à Montréal, pour un récital, le dimanche après-midi, 7 décembre prochain. Dans les grands centres musicaux du monde, un concert par Thibaud est l'événement artistique et select par excellence. Ceux qui ont eu le privilège d'assister à ses récitals à Paris et à Londres, le savent: toutes les sommités de l'art et tous les dilettanti s'y donnaient rendez-vous.

Le maître revient à Montréal prochainement, après une saison aux États-Unis qui a été un véritable triomphe. On nous promet un programme type qui comprendra plusieurs œuvres presque inconnues ici, entre autres le fameux concerto en fa de Lalo. Ce concert sera sous la direction de M. J. A. Gauvin, impresario, qui nous amena récemment l'Orchestre Symphonique de New-York.

(Communiqué)

## UN COMPTABLE EST ENGAGÉ

(De notre correspondant) Waterloo, 25. — Notre Conseil municipal vient d'engager M. L. A. Caron, comptable autorisé de Montréal, pour faire l'audition des livres de la ville, tel que décidé à la dernière assemblée régulière. L'audition sera faite aussitôt que M. Caron sera prêt à commencer; ce qui ira probablement vers le milieu de janvier. On a commencé le recensement des arrérages de taxes. Les avis ont été envoyés à cet effet.

## LES LIENS SE SONT RESSERRÉS

M. PHILIPPE ROY, COMMISSAIRE CANADIEN A PARIS, DIT QUE LA GUERRE A RAPPROCHÉ LE CANADA DE LA FRANCE.

M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, a parlé au lunch du "Canadian Club" devant une assistance nombreuse où se trouvaient beaucoup de Canadiens français. Le commissaire général a traité des relations entre la France et nous au point de vue intellectuel et commercial. Le conférencier a dit d'abord que les services de l'armée canadienne ont cimenté les liens entre le Canada et la France. M. Roy a élaboré un plan par lequel des étudiants des diverses provinces canadiennes et des professeurs iraient étudier dans les universités françaises. On établirait un hôtel destiné aux étudiants canadiens et le prince de Galles, déjà télégraphié à M. Roy pour lui dire qu'il accepterait avec honneur d'être le patron de cette institution.

En matière commerciale, M. Roy propose l'envoi d'agents canadiens en France et l'octroi de crédits permettant aux Français d'acheter des produits canadiens. Il y a en France des marchés favorables aux articles canadiens. C'est un résultat de la guerre, la guerre a réduit le bétail et diminué la superficie des terres arables. D'ici beaucoup d'années, la France aura besoin des produits canadiens. Le commissaire demande aux marchands de profiter de la foire de Lyon pour exhiber leurs effets.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

## LES LIENS SE SONT RESSERRÉS

M. PHILIPPE ROY, COMMISSAIRE CANADIEN A PARIS, DIT QUE LA GUERRE A RAPPROCHÉ LE CANADA DE LA FRANCE.

M. Philippe Roy, commissaire canadien à Paris, a parlé au lunch du "Canadian Club" devant une assistance nombreuse où se trouvaient beaucoup de Canadiens français. Le commissaire général a traité des relations entre la France et nous au point de vue intellectuel et commercial. Le conférencier a dit d'abord que les services de l'armée canadienne ont cimenté les liens entre le Canada et la France. M. Roy a élaboré un plan par lequel des étudiants des diverses provinces canadiennes et des professeurs iraient étudier dans les universités françaises. On établirait un hôtel destiné aux étudiants canadiens et le prince de Galles, déjà télégraphié à M. Roy pour lui dire qu'il accepterait avec honneur d'être le patron de cette institution.

En matière commerciale, M. Roy propose l'envoi d'agents canadiens en France et l'octroi de crédits permettant aux Français d'acheter des produits canadiens. Il y a en France des marchés favorables aux articles canadiens. C'est un résultat de la guerre, la guerre a réduit le bétail et diminué la superficie des terres arables. D'ici beaucoup d'années, la France aura besoin des produits canadiens. Le commissaire demande aux marchands de profiter de la foire de Lyon pour exhiber leurs effets.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

Le commissaire canadien à Paris entend sous peu lancer une souscription au Canada pour la maison des étudiants canadiens en France. Il étaye ses espérances sur l'amitié solide qui existe entre la France et le Canada, grâce à la coopération de la guerre et la valeur des troupes canadiennes.

## MEXIQUE ET ETATS-UNIS

Washington, 25. — Pas un mot n'est venu aujourd'hui du gouvernement mexicain en réponse à la note pourtant énergique du secrétaire d'Etat demandant la mise en liberté immédiate de William O. Jenkins, agent consulaire américain à Puebla. Toute la journée, les autorités ont attendu cette réponse qu'elles croyaient devoir venir de l'ambassade mexicaine ici, attendu que, dimanche soir, on disait qu'un long exposé de l'affaire Jenkins était maintenant rendu entre les mains de l'ambassadeur mexicain de la capitale du Mexique.

Mais il n'y eut pas de réponse et pas même un renseignement portant à croire que le gouvernement mexicain avait préparé sa réponse. D'après ce qu'a pu apprendre le secrétaire d'Etat Jenkins est encore malade et emprisonné dans un bagne mexicain sur l'accusation d'avoir conspiré avec les bandits rebelles qui l'enlèveront et le forceront à payer une rançon de \$150,000.

Le président Carrenza a trouvé la situation tellement aigüe qu'il est revenu à Mexico, de Querétaro, pour prendre part à l'étude de la cause de Jenkins.

## MEXICO REPONDRÀ

Laredo, Texas, 25. — Le gouvernement mexicain a décidé de répondre à la note du secrétaire d'Etat américain, au sujet de l'enlèvement et de l'arrestation du consul Jenkins, selon des informations reçues ici de Mexico. Cette décision fut prise, dit-on, malgré l'opinion du ministère des Affaires étrangères du Mexique, disant que le gouvernement Carrenza devrait attendre la décision des tribunaux avant de disposer en dernier ressort de la question.

## LES BANQUIERS DE CATALOGNE S'AGITENT

Madrid, 25. — Les banquiers de Catalogne, le centre du commerce extérieur de l'Espagne, ont formellement protesté auprès du gouvernement contre le décret prohibant le droit de commerce avec l'étranger sans un permis. Le ministre des finances a promis d'étudier la question.

## NOS SERVICES DE NOUVELLES

A partir d'aujourd'hui nous indiquerons la provenance de nos nouvelles, autres que les nouvelles locales, par les abréviations suivantes: S.P.A., service de la Presse Associée; S.P.C., service de la Presse canadienne; D.N.C., de notre correspondant. Au lecteur d'en prendre note.

## COURS DE M. VANIER

AU MONUMENT NATIONAL. Les personnes qui s'intéressent au Cours de Droit et d'Economie commerciale voudront bien prendre note que M. Guy Vanier donnera, le mercredi 26 novembre, à 8 heures du soir, dans la salle de la Société Saint-Jean-Baptiste, au premier étage du Monument National, la quatrième leçon du Cours qui devait avoir lieu le même soir, à l'Université.

## "DE L'ILE A L'EMPIRE"

Tel sera le sujet de la première conférence de la Société des Conférences de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui aura lieu vendredi prochain, 28 novembre, à la salle Saint-Sulpice. M. Jean Desjardins, diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques de Paris, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes et à la Société Saint-Jean-Baptiste, y fera sa première conférence publique.

Cette conférence est attendue avec intérêt par ceux qui s'intéressent au mouvement intellectuel chez la jeunesse. On aura aussi le plaisir d'entendre Mgr Georges Gauthier, président d'honneur de notre Société et de cette soirée qui prononcera une allocution. M. Edouard Montpetit, un de nos vice-présidents, exposera les origines de la Société des Conférences et l'œuvre qu'elle poursuit. Il y aura en outre un programme musical: Mlle Fabiola Poirier chantera entre autres choses, une pièce d'un jeune auteur français, M. Robert Broche, dont l'œuvre est encore inconnue en Amérique. M. Jean Kaster, violoncelliste belge, Prix d'Europe, jouera pour la première fois à Montréal, depuis son retour de Paris. M. Lucien Jolicoeur, accompagnateur officiel de la Société, sera au piano. Il est inutile d'insister sur l'intérêt que offrent les soirées de la Société des Conférences et tout l'encouragement qu'elles méritent. Nos invités ne doivent pas oublier de présenter à la porte leur carte d'invitation.

Pour renseignements, s'adresser au Secrétaire de la Société, 399 avenue Viger. (Communiqué)

## L'ARRANGEMENT EST CONCLU

(De notre correspondant) Québec, 25. —

## CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1919  
S. SILVESTRE, ABBE

Coucher du soleil, 4 heures 21.  
Lever du soleil, 7 heures 13.  
Lever de la lune, 10 heures 12.  
Coucher de la lune, 7 heures 50.

Premier quartier de la lune, le 30, à 11 h.  
53 m. du matin.

# LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

## DEMAIN

BEAUCOUP PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 22  
Minimum... 10  
Demain maximum... 20  
Minimum... 8  
Baromètre... 760.5  
8 h. du matin, 30.02; 11 h., 30.01; 1 h.  
de l'après-midi, 29.90.

## LES COURS DE L'UNIVERSITE REPRENDRONT SANS RETARD

Les facultés de droit, de médecine et de pharmacie recevront l'hospitalité des facultés-sœurs — Le déblaiement des ruines est retardé — Une offre de la Saint-Jean-Baptiste — La fête universitaire ne sera pas célébrée.

Grâce à l'hospitalité des diverses facultés de l'Université de Montréal qui n'ont pas souffert de l'incendie de samedi soir, les différents cours des facultés de médecine, de droit et de pharmacie reprendront tous ces jours-ci. A cet effet les professeurs sont allés sur le théâtre du sinistre pour voir à faire transporter avant qu'ils ne souffrent des intempéries tous les objets que le feu a épargnés. On avait décidé de commencer le déblaiement ce matin sur une seule autorisation verbale des experts des compagnies d'assurance. Sur l'avis de personnes autorisées on verra au préalable à obtenir pour plus de prudence une autorisation écrite, pour faire porter à la bibliothèque Saint-Sulpice, à Saint-Jacques, aux divers endroits mis à la disposition des autorités universitaires, ce que l'incendie a épargné. Ainsi le laboratoire de pharmacie, le musée anatomique, la bibliothèque de la Faculté de médecine, la bibliothèque des facultés de médecine et de droit est seulement endommagée par l'eau.

Après avoir permis l'entrée libre aux étudiants dans l'édifice ravagé, on a changé d'avis et personnel, à l'exception des professeurs, ne sera toléré en ces lieux. Les laboratoires de physiologie du Dr L. L. et de chimie du Dr Baril sont pratiquement détruits. La salle de cours de médecine est entièrement ravagée.

A propos de l'achat possible des ruines et de l'emplacement de l'Université de Montréal, les autorités universitaires disent n'en rien savoir. Ce qui est certain, c'est que les nouveaux immeubles ne seront pas construits au même endroit.

Depuis deux ans que l'on pense à vendre l'Université, et déjà il est admis que l'on installe les prochains édifices pour loger les facultés de médecine et de pharmacie, rue Sherbrooke est, tout près des immeubles de l'hôpital Notre-Dame, ou à Westmount, tout près de l'endroit où les Soeurs Grises projettent de bâtir un vaste hôpital. Les gouverneurs se sont réunis à l'archevêché pour ne considérer que la seule question des assurances. Les professeurs de la faculté de médecine se réunissent ce soir. Le doyen assistera pas à la réunion, comme il est malade.

## OFFRE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Le Conseil Central de la Société St-Jean-Baptiste, a adopté, hier soir, une résolution de sympathie à l'adresse de Mgr Gauthier, recteur de l'Université: "Nos salles, dit la résolution du Conseil, sont déjà occupées, pour la plupart, par de nombreux cours publics; mais nous sommes quand même disposés à prendre les mesures nécessaires pour donner l'hospitalité la plus généreuse à toutes les facultés qui auront besoin de nous." On nous informe que déjà plusieurs cours de la faculté des sciences ont été donnés les uns dans le salon de la Société et les autres dans la salle N. 6 du Monument National.

## LA FETE DU 8 DECEMBRE

En raison de la maladie de Mgr Bruchési et de l'incendie de l'Université, la fête de l'Immaculée Conception ne sera pas célébrée comme fête universitaire cette année. En

## FIN D'UNE GRÈVE DE PRÈS DE TROIS MOIS

Les charpentiers-menuisiers sont enfin retournés à l'ouvrage. Les grévistes et les employeurs se sont rencontrés et ont réussi à s'entendre pour 60 sous jusqu'au 1er décembre, avec augmentation de sept sous et demi après janvier. Les charpentiers-menuisiers avaient le 2 septembre dernier quitté le travail qu'ils ont dû reprendre hier avec perte de vue à un si long chômage.

La grève des plombiers est de même réglée. Quelque quatre cents plombiers s'étaient mis en grève en même temps que les charpentiers. Ils seraient hier retournés à l'ouvrage 200 environ, le reste ayant déjà accepté des offres de l'extérieur. Du 15 au 20 novembre, environ 150 plombiers avaient repris leurs positions au prix de 75 sous de l'heure. De tous les grévistes il restait une minorité qui s'est rendue à toutes les conditions des patrons.

On croit qu'il sera formé un comité, ainsi qu'il en a été parlé pour les charpentiers-menuisiers, pour établir une échelle de salaires acceptable pour les deux parties. Il n'y a pas très longtemps, les plombiers gagnaient de 45 à 60 sous.

**CHEF OUVRIER EN VILLE.**  
M. Frank Morrison, depuis de nombreuses années secrétaire de la fédération américaine du travail, est de passage à Montréal pour préparer la tenue en cette ville de la prochaine convention de la Fédération. En compagnie du président du Conseil des Métiers du Travail, M. John T. Foster, M. Morrison a rendu visite hier, au

## GROSSE CAUSE À DÉBATTRE

UN CONTRIBUABLE DE SAINT-LAURENT DEMANDE EN COUR SUPÉRIEURE L'ANNULATION D'UN EMPRUNT DE \$264,000 CONTRACTÉ PAR CETTE MUNICIPALITÉ. — PLETHORE DE TEMOINS.

Le juge Mercier a commencé ce matin l'audition d'une cause qui suscite un intérêt intense. M. Michel Goyer, marchand de St-Laurent, demande à la Cour d'annuler le règlement 57 autorisant un emprunt municipal de \$264,000. La corporation défenderesse plaide que la résolution a été régulièrement adoptée et que la sanction du lieutenant-gouverneur donne un caractère d'irréversibilité aux dettes des valeurs. En effet, des centaines de personnes ont acheté les dettes offertes par la ville de St-Laurent et l'on se demande ce qu'il adviendrait si la Cour déclarait illégal le règlement en vertu duquel on a lancé les souscriptions.

Le requérant allègue irrégularités dans l'adoption du règlement en litige au conseil municipal et de plus il affirme que des illégalités flagrantes se sont produites lors du referendum sur cette question du vote.

M. Michel Goyer conteste l'utilité de l'emprunt qui sera en définitive partagé par les contribuables. Selon lui, la charte de la ville n'autorise pas le conseil à prélever de telles sommes.

Les témoins en cette cause sont extrêmement nombreux et le juge Mercier a dû transporter le tribunal dans la chambre 24 où siège ordinairement le juge Guerin.

## BREF D'HABEAS CORPUS

Le juge Duclos a ordonné l'émission d'un bref d'habeas corpus rapportable le 28 courant. La requérante est Dame Juliette Read qui se déclare illégalement détenue parce que, dit-elle, le recorder Semple a émis une condamnation sur des pièces mises au dossier sans le consentement de la requérante et sans donner avis à son procureur.

## A PROPOS DE LIMITES

Nous donnons ci-dessous un aperçu d'une entreprise financière qui intéresse nombre de souscripteurs montréalais et qui vient d'avoir un épilogue en Cour de pratique. Les parties en cause sont: Raoul Vachon, requérant, et F. Lapointe et al., intimés.

Aux termes d'une convention écrite datée le 7 juin 1913, vingt sociétaires ont fait une mise de fonds pour acheter une limite à bois de 1220 milles carrés au Labrador et ont autorisé l'un d'eux, F. Lapointe, à signer les titres d'acquisition en son nom. Celui-ci, par suite, est le détenteur apparent et unique de ces limites à bois, mais, par la convention constitutive de la société, il s'est engagé sur demande à transporter les titres des propriétés aux noms de tous les propriétaires conjoints. La durée de la société n'avait pas été fixée. Les limites à bois ont été payées en entier.

Quelques mois plus tard, une autre entreprise a reçu un commencement d'exécution en vue d'acquiescer les mêmes limites à bois dont les titres de propriétés devaient pareillement être émis au nom du même sociétaire qui les avait déjà fait émettre en son nom, lors de l'organisation de la première société.

Tous ceux qui faisaient partie de celle-ci, moins deux ou trois, ont inscrit leurs noms dans la convention constitutive de la seconde entreprise et on a sollicité de nouvelles souscriptions. Cent quatre-vingt (146) personnes ont ainsi inscrit leurs noms pour devenir sociétaires de la seconde entreprise. Elles ont souscrit et payé en totalité une somme d'au-delà de \$78,000. Cette somme a été utilisée de diverses façons et on l'a dépensée totalement.

Les organisateurs de la seconde entreprise avaient eu devant eux l'intention de rendre les sociétaires co-propriétaires des limites à bois dont les titres avaient été cédés en faveur de la première société, mais aucun contrat de transport n'existait. Tous les intéressés dans ces deux entreprises sont demeurés dans cette situation jusqu'à la présente.

Comme pendant la période écoulée de 1913, jusqu'à date, un grand nombre d'opérations financières consistant en transport d'intérêts de sociétaires d'autres, ont eu lieu, il s'ensuit que la situation juridique de tous les intéressés dans cette entreprise était devenue excessivement embrouillée. On a alors voulu confier l'examen de la situation à Me Anthony Fortin, qui a suggéré, en premier lieu, aux intéressés de consentir par écrit à un règlement à l'amiable. Comme tous, quelques-uns des intéressés de la première société, ont refusé de consentir à un transport de cette limite à bois à la deuxième société, un des associés du premier groupe a institué des procédures judiciaires pour obtenir la dissolution de la première.

Le juge Coderre, le 21 courant, a accordé la demande faite au nom de M. Raoul Vachon, déclarant que la dite société formée en vertu de la convention du 7 juin 1913 est dissoute, et, par le même jugement, il a ordonné aux autres sociétaires de comparaître devant la Cour Supérieure, le 2 décembre prochain, pour nommer un liquidateur choisi par eux, ou qui sera nommé par la Cour, si les sociétaires ne peuvent pas s'entendre à cet égard.

## TANT PS POUR L'ALLEMAGNE

L'ENTENTE REJETTE SUR LES EPAULES DU GOUVERNEMENT DE BERLIN LA RESPONSABILITÉ DU RETARD APORTE À LA MISE EN VIGUEUR DU TRAITE PAR LE DÉPART DU DR SIMSON.

(Service de la Presse associée).  
Paris, 25. — Le conseil suprême a remis au baron von Lersner, chef de la délégation allemande à Versailles, une note dans laquelle il exprime sa surprise du fait que le Dr Simson, chargé par l'Allemagne de signer le protocole garantissant l'exécution des termes de l'armistice, est parti pour l'Allemagne.

Si le traité de Versailles n'est pas mis en vigueur le 1er décembre, dit la note, toute la responsabilité en retombera sur le gouvernement allemand, car le départ du Dr Simson retarde les autres conférences qui devraient avoir lieu. La note somme le Dr Lersner d'expliquer l'attitude du gouvernement allemand.

## EN CONFERENCE

(Service de la Presse associée).  
Berlin, 25. — Le Dr Simson et M. Grappert sont de retour de Paris. Ils ont eu une conférence avec le Dr Haniel von Haimhausen, sous-secrétaire d'Etat de l'Allemagne.

Les deux plénipotentiaires disent que l'entente est disposée à accorder la demande faite par l'Allemagne de négocier verbalement avec les Alliés au sujet de l'exécution des termes de la paix. Cependant les Alliés sont bien décidés à faire indemniser par l'Allemagne les pertes subies par le sabotage de la flotte allemande à Scapa Flow. Le Dr Simson a dit aux délégués des pays de l'Entente qu'il ne pouvait régler ces questions seul et qu'il devait conférer avec les autorités alliées.

Les plénipotentiaires allemands sont d'avis que le refus du Sénat américain de ratifier le traité n'empêchera pas la Grande-Bretagne et la France d'être aussi rigoureuses pour l'exécution des termes de la paix.

## M. CLEMENCEAU RENTRE À PARIS

Paris, 25 (Service de la Presse associée). — M. Clemenceau est revenu de Venise, ce matin, et a immédiatement convoqué une réunion du cabinet qui sera tenue cet après-midi et qui sera présidée par le président Poincaré.

Les successeurs de MM. Louis Laferrière, ministre de l'Instruction, et Colliard, ministre du Travail; Paul Morel, sous-secrétaire d'Etat pour le Commerce, qui ont été défaits aux dernières élections, seront probablement nommés à cette réunion.

## DANS L'ARMÉE

## ITALIENNE

Rome, 25 (Service de la Presse associée). — Le général Armando Diaz, commandant en chef des troupes italiennes, durant la dernière partie de la guerre sera nommé inspecteur général de l'armée. Le général Badoglio, chef d'état-major du général Diaz, deviendra chef de l'état-major général de l'armée. Le vice-amiral Paolo Thaon Di Revel sera nommé inspecteur général de la marine.

## UNE FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Strasbourg, 25. — (S.P.A.) — Le congrès international des étudiants qui a lieu à Strasbourg a décidé de fonder la fédération internationale des étudiants qui aura des membres en Belgique, en France, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie, en Espagne et au Luxembourg.

Les délégués présents au congrès ont tous approuvé cette initiative. La fédération aura son siège principal à Bruxelles.

## LES PLÉNIPOTENTIAIRES HONGROIS

Budapest, 25. — (S.P.A.) — Le gouvernement hongrois a nommé les délégués suivants pour négocier le traité de paix entre la Hongrie et les Alliés: le comte Albert Apponyi, premier ministre; le comte Stefan Bethlen; le comte Paul Telsky; M. Lévassy, Mgr Gieswein. Parmi les conseillers sont: Mgr Andor et le rév. Szabo. Mgr Wieswein et Mgr Andor sont deux prêtres catholiques. Le rév. Szabo est un réformiste.

## LA BANQUE DES MARCHANDS

Nous publions dans une autre page le rapport semestriel de cette institution financière. On verra par le compte rendu détaillé que nous en donnons que le rapport est des meilleurs. L'actif totalisé a subi une augmentation de \$32,582,136 et est maintenant de \$1,985,502,572. Le montant des dépôts à la fin des six derniers mois terminés au 31 octobre se totalisent à \$166,006,015, soit une augmentation de \$30,117,746 sur la période correspondante de l'an dernier. L'actif liquide de la banque est de \$84,014,865. Les dépôts d'épargne ont augmenté de \$19,435,478.

## LES JUIFS PROTESTENT

LA POPULATION ISRAËLITE A FAIT HIER UNE GRANDE MANIFESTATION CONTRE LES POGROMS QUELLE DIT AVOIR ETE ACCOMPLIS EN UKRAINE ET AILLEURS.

La population juive de la métropole a protesté hier, dans une manifestation d'un genre particulier, contre les prétendus massacres de Juifs en Europe. La journée avait été fixée, dans toute l'Amérique, comme jour de deuil et de protestation.

A midi, hier, les manufactures, les magasins et les écoles appartenant aux Juifs fermaient leurs portes afin de permettre aux employés et aux élèves de prendre part à la parade destinée à éveiller l'opinion publique au sujet des pogroms d'Ukraine.

La parade s'est mise en marche à deux heures, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Elle avait à sa tête l'échevin Lyon W. Jacobs, du quartier St-Louis, qui représentait la ville en l'absence du maire Martin, indisposé.

Plusieurs milliers de personnes ont pris part à la parade, et le service des tramways a dû être interrompu dans les rues par lesquelles elle a défilé. Toutes les associations israélites étaient représentées par presque tous leurs membres, et chacune d'elles se faisait remarquer par des bannières sur lesquelles on lisait des protestations contre les massacres dont leurs compatriotes sont l'objet en Ukraine.

Les manifestants suivirent le parcours suivant: Saint-Laurent, Saint-Jacques, des Inspecteurs, Craig, Beaver Hall, Square Phillips, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, jusqu'au Monument National.

En ce dernier endroit, une grande assemblée de protestation réunissant des milliers d'Israélites, qui, après avoir entendu quelques discours, adoptèrent des résolutions pour dénoncer les massacres de leurs frères. Ceux qui parlèrent à cette assemblée furent l'échevin Lyon W. Jacobs, MM. S. W. Jacobs et Peter Bercevic, députés, l'échevin Louis Rubenstein, le rabbin Cohen, MM. Lyon Cohen et H. M. Caiserman.

Des manifestations semblables ont eu lieu dans toutes les villes du Canada.

## A NEW-YORK

New-York, 25. — Plus de cinq cent mille Juifs ont quitté leur travail, aujourd'hui, en signe de deuil pour protester contre les supposés massacres de leurs frères en Ukraine. Soixante mille manifestants ont pris part à la parade qui a défilé dans les principales artères de la métropole, pour se disperser à la salle Carnegie où a eu lieu une assemblée monstre de protestation.

Au nombre des principaux orateurs, figuraient M. Daniels, ministre de la marine, le maire Hyman, le sénateur McCormick, d'Uinois, M. Louis Marshall, Jacob H. Schiff, le rabbin Wise, Gustave Hartman et Morris Rothenberg.

M. Marshall a déclaré que la diplomatie ne peut faire entendre sa voix au sujet des massacres, parce qu'elle ne peut s'adresser à un gouvernement responsable. Seule la Ligue des Nations amènerait un répit et une punition, si l'opinion publique s'éveille à l'énormité de ces massacres. Mais la guerre fait encore rage de ce côté; il semble difficile d'appliquer un remède efficace.

Le Conseil National de l'Ukraine a publié une déclaration officielle, dans laquelle il regrette profondément avec les vrais Ukrainiens les massacres de Juifs en Ukraine et ailleurs, et que la responsabilité repose sur les bandes irrégulières des chefs de partits sur lesquelles le gouvernement n'exerce aucun contrôle. Simon Petlura, généralissime des armées ukrainiennes et chef du gouvernement de l'Ukraine, a tenté tout ce qu'il put pour empêcher les massacres, mais les bandes irrégulières ont continué à commettre des crimes. Le conseil déclare que les pogroms ont maintenant cessé.

## UN COMLOT CONTRE VENIZELLOS

Athènes, 25 (Service de la Presse associée). — Des complotiers qui ont été arrêtés à la suite de la découverte d'une conspiration pour assassiner le premier ministre Venizelos, renverser le régime actuel et rétablir sur le trône le roi Constantin, ont fait des aveux. Ce sont d'anciens officiers du roi Constantin. Ils subiraient leur procès devant le conseil militaire.

## LES TITRES HÉRÉDITAIRES

Londres, 25 (Service de la Presse associée). — M. James Henry Thomas, député ouvrier aux Communes, présentera un projet de loi mercredi aux Communes pour donner le pouvoir au roi d'accepter la remise de tout titre de pair. Le désir du vicomte Bryce de rester membre des Communes et d'abandonner son titre de pair est la raison de la présentation du bill Thomas.

Certains juristes prétendent qu'aucune législation ne peut annuler le titre de pair parce qu'un pair peut abandonner son titre tandis que son fils aura toujours le droit de prendre le titre de lord et personne ne pourra l'en empêcher.

## PLUS DE CINQ MILLIONS EN SALAIRES

Les administrateurs soumettent les préliminaires du budget de 1920 — Les prévisions s'élèvent à \$20,850,999.14 — Les augmentations de salaires.

Les administrateurs annoncent aujourd'hui leur projet de budget pour l'année 1920; après plusieurs semaines d'étude et de discussion suivies, entremêlées de conférences avec les principaux intéressés, ils ont résolu le problème de joindre les deux bouts sans recourir à de nouveaux impôts.

Les prévisions budgétaires dépassent de près de deux millions celles de l'année qui s'écoule: la plus forte augmentation est portée au compte des salaires, qui sont plus élevés d'un million, avec un nombre moindre d'employés et de fonctionnaires.

Au chapitre de la police et des incendies, les augmentations de traitement absorbent plus de sept cent mille dollars (\$717,916 exactement); et c'est le résultat de l'arbitrage, qui a établi la nouvelle échelle de salaires en vigueur au mois de janvier.

Le département du contentieux subit une baisse de quelque dix-sept mille dollars, avec le départ de Me Laurendeau; comme les administrateurs projettent de le réorganiser sous peu, ils n'ont pas voulu fixer une somme trop forte afin de la proportionner aux nouvelles exigences, nous a déclaré le président.

Les bons disparaissent, mais sur le papier seulement, puisqu'ils sont incorporés dans les salaires permanents; la somme de \$72,345, consacrée cette année à ces fins, se trouve distribuée naturellement dans l'augmentation des traitements et reste ainsi en permanence.

Le sommaire général suivant expose nettement la situation:

|                         | 1919           | 1920           |
|-------------------------|----------------|----------------|
| Bureau du maire         | 1,550.00       | 2,242.50       |
| Département en sol.     | 69,000.00      | 53,065.00      |
| Contrôleur et auditeur. | 40,200.00      | 48,637.50      |
| Service civil.          | 38,616.00      | 42,608.00      |
| Secrétariat.            | 273,337.00     | 307,407.00     |
| Finances.               | 1,296,725.25   | 1,431,947.71   |
| Travaux publics.        | 1,238,490.00   | 1,571,320.00   |
| Police.                 | 35,550.00      | 37,000.00      |
| Incendies.              | 854,900.00     | 1,220,000.00   |
| Hygiène.                | 273,320.25     | 295,435.74     |
| Bonté.                  | 22,515.00      |                |
|                         | \$4,404,933.50 | \$5,034,187.85 |

L'augmentation des salaires atteint presque le million cette année, soit \$339,254.35; les fonctionnaires et les petits commis en profiteront par \$121,258.35.

## DEPENSES D'ADMINISTRATION.

Les dépenses générales d'administration varient de \$400,000, dont la plus forte augmentation est absorbée par le service des incendies, alors qu'il y a diminution du côté de la police.

Au secrétariat, il est prévu cette année une dépense de \$40,000, pour défrayer les élections du maire et des échevins.

Le conseil municipal commencera la discussion de ce budget à sa prochaine séance.

## D'ANNUNZIO IRRITE LES YUGO-SLAVES

LE GOUVERNEMENT DE CETTE NATION VA PROTÉSTER AUPRES DES ALLIÉS, CONTRE LES COUPS DE FORCE DU POÈTE-AVIATEUR.

Paris, 25. — (S. P. A.) — Le bureau yugo-slave confirme les dépêches reçues à Genève disant que la situation est des plus critiques sur les bords de l'Adriatique. Le gouvernement yugo-slave a demandé à ses ministres à Paris, à Londres et à Washington d'attirer l'attention des gouvernements sur la situation dangereuse qui résulte des raids opérés par d'Annunzio et de ceux qu'il se propose de faire.

## MENACES DE GUERRE

Genève, 25. — (S. P. A.) — Des télégrammes reçus de Belgrade, de Zara, et de Spalato indiquent que seule une intervention des Alliés pourra empêcher la guerre entre les Italiens et les Yugo-Slaves.

Ces derniers sont ennuyés de se faire harceler par les Italiens. Un journal de Belgrade s'étonne que la conférence de la paix ait laissé persécuter les Yugo-Slaves. Un autre journal dit que l'Italie veut établir le blocus de la Tchéco-Slovaquie pour l'affamer. On dit qu'à Zara, tous les citoyens doivent porter, sous peine d'être maltraités, un brassard portant les mots: "L'Italie ou la mort!"

## RICHES... ET SANS MÊME LE SAVOIR

Les directeurs de la voirie viennent de découvrir, avec les administrateurs de la ville, une source inattendue de revenus, au parc même de Maisonneuve.

Les carrières situées au nord-ouest du parc peuvent fournir le cent mille verges de pierre "banc rouge" que requièrent les travaux de pavage permanents et les trottoirs, durant une période de dix années. L'opération pourra atteindre le chiffre d'un million à deux millions de dollars, durant ce laps de temps.

Les administrateurs, comme les ingénieurs de la ville, ignorent cette richesse; ils l'ont apprise avec la remise des livres et des documents de la Commission du parc de Maisonneuve qui a cessé d'exister depuis une semaine. Sur l'emplacement même du parc, 60,000 verges de pierre se trouvent empilées depuis plusieurs années, sans que personne ait songé à l'utiliser pour la ville; la pierre devait servir à faire les fondations des rues du parc.

La ville a toujours acheté la pierre "banc rouge" à \$1.60 la verge cube, pour ses travaux permanents; l'occasion se présente maintenant d'économiser sur une grande échelle. Il en coûte à peu près 45 sous la verge pour extraire la pierre des carrières.

## LA TACHE DU CORONER

Le coroner MacMahon a tenu une enquête dans le cas de Joseph Bathe, ce vieillard de 82 ans, mort soudainement, à la suite d'une syncope, dont il a été frappé, alors qu'il traversait la Place d'Armes, hier après-midi. Un verdict de mort naturelle a été prononcé.

## \*\*\*

On a disposé, hier, à la cour du coroner, du cas de Romeo Guettelet, âgé de 19 ans et domicilié au No 69 de la rue Ste-Marie, qui est mort dimanche matin, à l'hôpital Victoria, à la suite d'une fracture du crâne, qu'il s'est infligé, au cours de son travail, à l'usine de la Canada Car Co., mercredi dernier. La mort était accidentelle et un verdict en conséquence a été rendu.

## \*\*\*

Le coroner MacMahon a été avisé que l'ingénieur John Howland, No 3127, rue Hutchison, est sérieusement malade à sa demeure. Il souffre des suites d'un choc nerveux.

Howland était l'ingénieur du train spécial Québec-Montréal qui est entré en collision, samedi soir, avec le convoi régulier Montréal-Québec, près de St-Vincent-de-Paul. Howland sera un témoin essentiel lors de l'enquête qui se continuera jeudi, sur la catastrophe. On se demande cependant s'il n'y aura pas lieu d'ajourner de nouveau l'enquête, en raison de l'état critique où se trouve Howland.

## DOUBLE CAPTURE

Le détective Adélard Laberge passait, rue Craig, hier après-midi, lorsqu'il a vu entrer chez un regratier, un individu à la mine inquiète portant sur son dos une boîte qui contenait sans doute des marchandises à vendre. L'agent a soupçonné qu'il y avait vol. Il est entré derrière le pseudo-coporteur; celui-ci était en train de vendre le contenu de sa boîte, un lot de casquettes fabriquées par la maison William Scully, 320, rue University, et destinée à la compagnie du Grand-Tronc. Le policier a décliné ses titres et a demandé la provenance de cette marchandise. Embarrassé, le vendeur, lequel a été aussitôt mis sous arrest; il a donné le nom de Jack Kelly.

L'agent se préparait à sortir, quand il a vu un autre personnage, un paquet sous le bras, entrer chez le brocanteur. Il s'agissait cette fois d'une vente de pantalons. Le vendeur, un nommé Joseph Clark, a été également arrêté.

Les deux prévenus ont comparu aujourd'hui devant le juge Leclerc. Kelly a soutenu que ces casquettes étaient à une cinquantaine de dollars. Lui appartenant. De son côté, Clark, après lecture de l'accusation, a répondu qu'il n'avait rien à dire sinon que les pantalons lui appartenaient aussi.

Tous deux comparaitront de nouveau à l'enquête préliminaire qui aura lieu le 2 décembre.





LE FOYER

Fleurs de laine

La mode est aux fleurs de laine, fleurissez-  
vous en. Vous aurez vite fait de faire éclore  
sous votre agile crochet, ces fines fleurs vives,  
et, elles ne se faneront pas aussi vite que les  
belles fleurs du bon Dieu. Elles ne sont pas  
aussi belles, il est vrai, mais elles peuvent  
être assez jolies et elles sont amusantes.

Elles sont vite crochétées et un peu au  
hasard. Abandonnez votre crochet à son inspi-  
ration, qu'il s'arrange pour imiter le mieux  
possible roses, clochettes et feuilles, d'un bout  
de laine. Les principes sont ceux qui pro-  
cèdent à la confection des motifs qui ornent la  
dentelle irlandaise. Rien n'est plus facile.

Où mettez-vous ces bouquets? A votre  
goût, mesdemoiselles, mesdames! Trouvez-  
vous que votre gros col de fourrure trop sombre  
manque de gaieté, et... vous vieillit? Dans  
un coin, ou sur l'épaule, qu'un petit bouquet  
l'anime. Trois petites roses, une rose, une  
violette, une gros bleu, avec des cœurs jaunes,  
et encadrées de trois feuilles vertes, et voilà  
votre fourrure sombre agréablement égayée.

Avez-vous une robe d'étoffe un peu unie, bleu  
marine ou brun noir? A la ceinture cou-  
sez un bouquet de campanules de laine!  
Quelle originalité, dans la parure, et quel  
charme. Cela ajoute tout de suite à votre toi-  
lette, un air chic.

Avez-vous un sac à main en velours noir  
ou bleu, un bérêt en même velours? Fleurissez,  
fleurissez toujours. C'est bon marché, et c'est  
joli. Vous vous êtes fait assez de chandails  
dans l'été pour avoir des restes de laine. Si les  
campanules ou les roses ne vous disent rien,  
faites-vous des pensées, ou encore des fleurs  
blanches qui se feront passer pour des lys. Le  
sac à main en sera tout regaillard. Le bérêt  
y gagnera une mine plus coquette.

Pensées choisies

Ceux-là furent grands qui ne  
marchandaient pas leur peine, et  
sur leur carrière rêva ou longue  
mirent l'empreinte de leur âme dé-  
pourvue de crainte et de faiblesse.  
Henry BORDEAUX.

Dien ne voit pas notre bien ou  
nous le voyons, c'est lui qui voit  
bien: l'apprend cela de la petite  
fille. Que de choses elle me de-  
mande, parce qu'elle les juge bon-  
nes, tandis que moi, malgré ses  
pleurs, et ma tendresse plus forte  
encore que ses desirs, je les lui re-  
fuse, parce que ces choses lui se-  
raient mauvaises.

Nous sommes plus enfants et plus  
ins, ses devant Dieu que nos en-  
fants ne le sont devant nous. Il  
nous aime infiniment plus que nous  
ne pouvons aimer ces petites créa-  
tures. Nous ne leur avons donné  
que le corps, il nous a donné le  
corps et l'âme.

LOUIS VEUILLLOT.  
Le ciel n'est ouvert ni fermé à au-  
cun drapeau. Il est fermé au pé-  
ché, il est ouvert au repentir.  
LOUIS VEUILLLOT.

Conseils pratiques

Le meilleur moyen de nettoyer  
le papier-tenture, c'est de le frotter  
avec de la mie de pain rassis. On  
coupe le pain en morceaux, tenus  
dans la main, côté croulé en de-  
dans, et on frotte régulièrement, de  
haut en bas, par tranches parallèles  
assez longues. De meilleurs résul-

Feuilleton du "DEVOIR"

Le Manoir des Célibataires

Par M. MARYAN

SUITE

Et la vie qu'on menait à Kerouez  
devint de plus en plus triste et mo-  
nolone pour Alix entre ces deux  
vieillards si éprouvés. Sa grand-  
mère, à la vérité, demeurait calme  
et sereine, peut-être parce qu'elle  
savait que l'éternel rendez-vous  
était prochain pour elle; mais elle  
semblait à peine vivre encore en  
ce monde, et ne pouvait plus être  
un appui pour la jeune fille au  
cœur brisé. Et M. de Kerouez, aligri,  
blessé, désolé par les événements  
politiques autant que par les désas-  
tres de son pays et par ses chagrins  
personnels, s'enfermait d'une solitu-  
de presque absolue, ne frayant qu'à  
de rares intervalles avec ceux  
même de ses voisins qui partici-  
paient le plus complètement ses  
opinions et ses idées...

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Pardessus pour hommes

Le summum de la quali-  
té. Ces paletots sont à 100.00  
chacun. Si le prix en paraît  
énorme à première vue, il  
n'en est plus de même si  
l'on considère l'apparence,  
la qualité du tissu et la con-  
fection soignée de ces su-  
perbes paletots.

Nous les avons importés  
directement d'Angleterre  
pour ceux qui désirent avoir  
ce qu'il y a de mieux.

Ils sont en tissu croisé  
écossais, en mélanges de  
gris et bruyère.

Usters amples à devant  
croisé, ceinture en arrière,  
manches confortables, po-  
ches profondes et collet  
tempête.

Demi-doublure de satin.  
Grandeurs 36 à 44.  
Prix. . . . . 100.00

Goodwin—  
Au rez-de-chaussée.

Lampes portatives 3.95

Finis pâle ou foncé, 12  
pouces de haut; sont gé-  
néralement vendues avec un  
abat-jour artistique, avec la  
corde et la ficelle de con-  
tact nécessaires. Prix 3.95

Goodwin—Au deuxième.

Poterie d'art anglaise -- fait de jolis cadeaux

Cette poterie est très nou-  
velle et des plus artistiques.  
Elle est plutôt difficile à dé-  
crire, attendu que les tons  
sont chromatiques, mais en  
général les fonds sont bleus,  
verts, olive et bruns, etc.

Nous citons un assorti-  
ment particulièrement inté-  
ressant de vases grecs, to-  
scans, romains, vénitiens et  
cypriciens. Ces divers objets  
réellement jolis ne sont pas  
du tout coûteux. Les prix  
varient de... 1.95 à 10.00

Goodwin—Au sous-sol.

Fantaisies en ruban

Voici le temps de com-  
mencer à penser aux ca-  
deaux de Noël et du Nouvel  
An. Un joli bibelot en ru-  
ban est toujours reçu avec  
plaisir. On peut faire tant  
de jolis objets avec du ru-  
ban.

Un coup d'oeil à notre  
rayon vous permettra d'ad-  
mirer ces mille riens déli-  
cats et charmants qui fe-  
ront toujours des cadeaux  
très appréciés.

Nous prenons par exem-  
ple un bonnet de boudoir  
en ruban et dentelle, d'un  
effet ravissant. . . . 2.95



Que va-t-il arriver?

Garçonnet et Fillette,  
Aux soins des Grands Magasins  
Goodwin, Montréal.

La neige tombe à gros flocons autour de nous.

Le vent froid nous arrive dans la figure à nous  
en faire mal. Les poupées se pressent les unes  
contre les autres et aimeraient bien avoir une  
épaisse fourrure comme les "Teddy Bears".

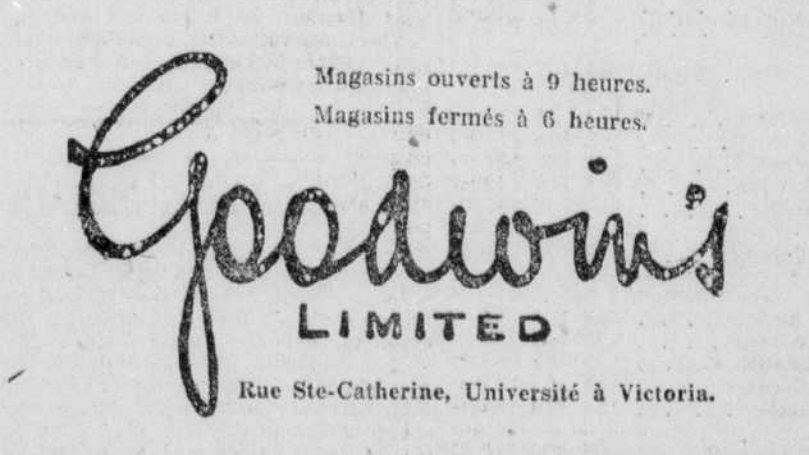
La neige est de plus en plus épaisse, le vent de  
plus en plus terrible. Mon aéroplane est secoué  
comme une plume. Je ne sais où m'entraîne ce  
vent de tempête. . . Oh! mes enfants, qu'al-  
lons-nous devenir? . . . Je tiens Toj et Doj  
étroitement serrés contre moi. . . . .

Goodwin—Au deuxième.

TAPISseries Gobelins

Imitations d'une texture très fine des célèbres tapisseries  
françaises Gobelins. D'un effet superbe comme tentures, cou-  
sins, draperies, etc. Les dessins sont des sujets européens, scè-  
nes de chasse, d'amour ou de ferme. Aussi le portrait du pré-  
sident Poincaré. Grandeurs 6 x 6 pouces à 30 x 75 pouces. Prix  
variant de... 55 à 31.50

Goodwin—Au deuxième.



Le mot "caramel" nous  
fait aussitôt penser à quel-  
que chose de délicieux.

Dans notre confiserie  
nous confectionnons des  
caramels qui SONT réelle-  
ment délicieux.

A la vanille, aux noix et  
aux fruits, la livre 50 sous.

Aucun cadeau, nous sem-  
ble-t-il, ne rendra toute la fa-  
mille aussi heureuse qu'un  
phonographe.

Le Brunswick — qui joue  
toutes les marques de dis-  
ques sans exception — n'est-  
il pas le meilleur phonogra-  
phe à acheter?

La prochaine fois que  
vous serez aux Grands Ma-  
gasins Goodwin, venez l'en-  
tendre à nos salons et vous  
jugerez de sa supériorité  
sur les autres phonogra-  
phes.

Nous avons cinq très jo-  
lis modèles dans nos blou-  
ses en crêpe de Chine à  
\$5.00.

Encolures rondes ou car-  
rées, avec ou sans collet.

Les petits plis font de ra-  
vissantes garnitures, le crê-  
pe de Chine est d'une très  
bonne qualité, deux cou-  
leurs: blanc et chair.

Qu'est-ce que le savon  
bleu "Owen"?

C'est un savon qui nettoie  
merveilleusement les tapis,  
carpettes, chapeaux de feut-  
re, guêtres, etc.

25 sous le morceau.

Venez voir comment on  
l'emploie. Démonstrations  
tous les jours à notre sous-  
sol.

Parler du sous-sol nous  
fait penser combien un cou-  
loir d'évier est utile dans  
une cuisine.

Comment cela? direz-  
vous. Mais tout simplement  
parce qu'à notre rayon d'ar-  
ticles en aluminium, au  
sous-sol, nous avons des  
couloirs d'évier à 65 sous.

Et tant d'autres choses  
utiles, indispensables mé-  
me, à ce rayon!

L'ennemi des courants  
d'air. Le Brise-bise métal-  
lique Goodwin.

(A SUIVRE)

l'aimé tendrement. Mais après une  
vie austère et comprimée, le séjour  
de Paris, où il se trouve actuelle-  
ment en garnison, lui a été fatal.  
Mon père a payé pour lui des som-  
mes relativement importantes.  
Car nous ne sommes pas riches".  
ajouta-t-elle d'un ton ferme et en  
relevant la tête, comme si cette dé-  
claration eût dû élargir encore ce  
genre de barrière qu'elle avait évi-  
demment cherché à établir entre  
elle et l'homme auquel elle se voyait  
presque forcée d'avoir recours.  
"Mais, hier, nous avons reçu une  
nouvelle lettre. . . Oh! je bénis Dieu  
que mon père vive encore, car s'il  
était mort cette nuit, c'est cette let-  
tre qui l'eût tué!"

ton plein de chaleur.  
"Je me suis depuis longtemps  
vouée au bonheur de mon père, si  
le bonheur peut encore exister pour  
lui", reprit la jeune fille, attachant  
sur son interlocuteur un regard  
singulièrement clair et pénétrant.  
"J'ai en outre un frère, et toutes  
mes espérances, tous mes vœux  
sont désormais concentrés sur  
lui."  
Gérard inclina la tête. Il compren-  
ait ce qu'elle insinuait par ces pa-  
roles: elle cherchait à établir net-  
tement sa situation; elle avait re-  
noncé à se créer une famille en  
dehors de celle à laquelle elle se  
dévouait, elle se regardait et dési-  
rait qu'on la considérât comme une  
vieille fille dont les intentions ne  
devaient pas être dénaturées, dont  
la position, sinon l'âge était inca-  
pable d'expliquer ou même de fai-  
re disparaître ce que sa démarche  
aurait pu avoir de singulier. Cette  
explication à demi-mot acheva de  
mettre Gérard à son aise. Depuis le  
matin, Alix lui inspirait un réel in-  
térêt; mais son cœur ulcéré était à  
mille lieues de tout sentiment ten-  
dresse, et il redoutait jusqu'à l'appa-  
rence d'un roman d'avenir.

matin même, on lui avait servi un  
léger repas. C'était une petite pièce  
sans caractère, lambrissée de bois  
noirci et dont les meubles étaient  
fanés; cependant on apercevait  
partout l'empreinte d'une main fé-  
minine; les tentures étaient drap-  
pées avec grâce, de belles plantes  
offraient à l'oeil un feuillage aréable  
et verdoyant, des livres couvraient  
les tables, et quelques faïences an-  
ciennes, disposées avec art, jetaient  
là et là, comme une note joyeuse,  
leurs tons à la fois fins et éclatants.  
Il ne resta pas longtemps seul.  
Un pas léger se fit entendre der-  
rière lui, la portière de vieille ta-  
pissure qui fermait l'entrée du petit  
salon fut soulevée, et Alix parut,  
plus pâle qu'à l'ordinaire, mais tou-  
jours enveloppée de cette grâce dis-  
crète et aristocratique qui était  
pour ainsi dire son élément.

Gérard s'était dit parfois qu'elle  
le faisait songer à une ombre:  
l'ombre d'un passé brillant, ayant  
subi les coups de la fortune adverse  
et ne gardant plus guère que de glo-  
rieux souvenirs à demi effacés. Elle  
était très grande, très mince, avec  
des mains étroites et un peu lon-  
gues, des poignets d'enfant, une pe-  
tite tête fine et pâle, un regard sans  
rayonnement, des cheveux d'une  
nuance blonde presque sans re-  
flets, une démarche chaste et hau-



## Oscar Deschamps Girardin et Thomas sont victorieux

Le lanceur du Métropole a triomphé de Young Baker dans un combat de dix rondes hier soir — Rogers se fait casser la mâchoire — Le nègre Clay abandonne à la 7ème ronde.

Le Club Athlétique Regal a remporté un immense succès avec sa séance de boxe d'hier soir, et l'organisateur des rencontres, M. Billy Doorehouse, mérite nos plus sincères félicitations pour le bon jugement qu'il a mis dans le choix de ses pugilistes. En effet les boxeurs aux prises étaient bien balancés et les combats livrés par ces fervents de l'arène ont été des plus intéressants.

Le clou de la soirée fut sans contredit la bataille Deschamps-Young Baker et aussi les deux pugilistes furent applaudis en maintes occasions durant le combat et la conclusion de la dixième ronde, lorsque les deux pugilistes quitteront l'arène, les amateurs présents leur firent une chaleureuse ovation, les uns acclamant Deschamps qui venait de remporter la victoire sur le boxeur de Syracuse, tandis que les autres saluaient le vaillant petit boxeur américain pour le courage qu'il avait déployé durant le combat qui fut l'un des plus furieux encore vus à Montréal.

Oscar Deschamps méritait d'être reconnu comme le vainqueur de ce combat, car le lanceur du club Métropole s'était surpassé dans cette bataille et avait eu presque constamment l'avantage dans cette bataille sur son rival. Le protégé d'Armand Vaillancourt s'est très bien battu hier soir. Il avait de la précision dans ses coups et jouait admirablement bien sa distance. Oscar était en parfaite condition hier soir, et il était évident qu'il avait tenu à s'entraîner sérieusement et soigneusement pour cette bataille.

Le premier engagement de la soirée fut de courte durée, car cette bataille prit fin à la quatrième ronde, lorsque l'on constata que l'adversaire de Georges Girardin, Mike

hogens, de Syracuse, avait la mâchoire fracturée.

Girardin avait eu l'avantage dans ces quatre rondes, mais si l'on considère que l'Américain eut la mâchoire brisée dans la première ronde, c'est du moins ce qu'il a prétendu, nous devons admettre que Rogers a fait preuve de beaucoup de courage.

La dernière exhibition de la soirée mettait aux prises le nègre Knockout Clay et Jack Thomas. Cette bataille était attendue avec impatience et suscitait beaucoup d'intérêt. En effet tous les amateurs du sport de la boxe qui ont été témoins de la rencontre de ces deux boxeurs locaux le 17 novembre, alors que Thomas eut l'avantage dans un combat de six rondes, avaient hâte de voir de nouveau ces deux rivaux aux prises. Le combat fut disputé avec acharnement mais les honneurs furent remportés par Thomas qui se montra supérieur à son adversaire, du commencement à la fin. Quand nous disons la fin, nous voulons parler de la septième ronde, car dans cette reprise, les seconds du nègre jetèrent l'éponge, accordant par le fait un "knock-out" technique à Thomas. Le nègre prétendit s'être brisé la main au cours de la bataille, mais après un examen minutieux par le docteur Stewart, l'homme de l'art déclara que Clay n'avait aucunement la main brisée et qu'il aurait pu, si le cœur lui en avait dit, continuer le combat.

De fortes sommes furent parées sur le résultat de cette rencontre et aussi les partisans de Clay furent soulagés de plusieurs centaines de dollars.

En résumé, ce fut une belle soirée, une nombreuse assistance, et des combats fort intéressants, donc succès complet pour le Club Regal.

## Les sections féminines du National

Une importante assemblée a eu lieu, hier soir, à la palestra du National, rue Cherrier, alors que l'on procéda à l'élection du comité qui dirigera la section féminine. Voici les noms des dames et des demoiselles qui ont été choisies :

Présidente — Mme Dr Julia Desjardins.

Vice-présidente — Mlle Marguerite Tasse.  
Secrétaire — Mlle Yvonne Poudrette.  
Directrices — Mmes Charles Marchildon, Jeanne Wiele, Mlles Yvonne Robert, Hélène Desaulniers, Berthe Laurence.

## LES SÉRIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les joutes d'hier soir dans les séries de la classe "A", de la Montréal Bowling Association, ont donné les résultats suivants :

| ELECTRA BLANC |                   |
|---------------|-------------------|
| Charron       | 177 187 153 — 517 |
| Dubois        | 188 167 206 — 563 |
| Delormier     | 199 139 139 — 417 |
| Bergeron      | 169 189 186 — 544 |
| Egan          | 177 192 173 — 542 |

Totaux . . . 910 875 857 — 2643

| STEELE  |                   |
|---------|-------------------|
| Lorenzi | 235 172 204 — 611 |
| Kelly   | 199 139 193 — 531 |
| Brown   | 202 181 190 — 573 |
| Mann    | 186 182 167 — 535 |
| Eron    | 160 182 160 — 502 |

Totaux . . . 982 856 914 — 2752

| M. A. A. BLEU |                   |
|---------------|-------------------|
| Turnbull      | 164 160 168 — 492 |
| Eaves         | 193 139 134 — 465 |
| Moir          | 150 167 172 — 489 |
| O'Mara        | 161 160 163 — 484 |
| Wallace       | 139 159 204 — 502 |

Totaux . . . 746 785 841 — 2372

| NATIONAL  |                   |
|-----------|-------------------|
| Ranger    | 191 173 156 — 520 |
| Hurtubise | 208 173 174 — 555 |
| Mercil    | 166 193 211 — 570 |
| Bennard   | 179 180 171 — 530 |
| Meunier   | 161 215 175 — 551 |

Totaux . . . 905 934 887 — 2726

| CRESCENT |                   |
|----------|-------------------|
| Bryson   | 207 177 138 — 522 |
| Keating  | 171 185 233 — 589 |
| Wright   | 175 154 166 — 495 |
| Wright   | 141 167 167 — 475 |
| Labelle  | 196 178 209 — 583 |

Totaux . . . 890 861 913 — 2664

| M. A. A. ROUGE |                   |
|----------------|-------------------|
| Clarabut       | 139 183 160 — 482 |
| Hughes         | 160 187 211 — 564 |
| Donat          | 153 191 192 — 536 |
| Gardner        | 194 183 192 — 579 |
| Brown          | 141 164 170 — 528 |

Totaux . . . 869 908 925 — 2702

| ELECTRA ROUGE |                   |
|---------------|-------------------|
| Talbot        | 191 163 202 — 519 |
| Foucher       | 190 200 159 — 549 |
| Jodoin        | 148 164 225 — 537 |
| Lamoureux     | 149 167 199 — 515 |
| Bédard        | 160 173 155 — 488 |

Totaux . . . 801 867 940 — 2608

| CANADIEN |                   |
|----------|-------------------|
| Hamain   | 166 189 179 — 534 |
| Pilon    | 189 144 134 — 517 |
| Couvatte | 208 200 175 — 583 |
| Valle    | 176 172 161 — 509 |
| Solduc   | 216 159 157 — 532 |

Totaux . . . 955 864 856 — 2675

## DANS LA LIGUE DES MANUFACTURIERS

Les parties d'hier soir :

| Alaska Bedding |                 |
|----------------|-----------------|
| Buckley        | 141 91 203 435  |
| Healey         | 152 141 201 494 |
| Hervé          | 124 155 146 425 |
| Guthrie        | 178 163 153 494 |
| McBride        | 167 147 158 472 |

Totaux . . . 762 697 861 2320

| Can. Tube |                 |
|-----------|-----------------|
| Gendron   | 179 151 117 447 |
| Ure       | 182 185 176 543 |
| Hackett   | 167 182 127 476 |
| Cassidy   | 161 153 143 457 |
| Durbin    | 130 162 127 419 |

Totaux . . . 819 833 690 2342

| Simonds Saw |                 |
|-------------|-----------------|
| Picard      | 152 141 143 436 |
| Oshmera     | 143 134 169 446 |
| Paquette    | 193 187 169 549 |
| C. Kelley   | 124 195 193 512 |
| French      | 185 149 145 479 |

Totaux . . . 797 806 819 2422

| Rutherford |                 |
|------------|-----------------|
| Trower     | 129 138 160 436 |
| Cadioux    | 139 128 144 411 |
| Belisle    | 71 82 89 242    |
| Bongie     | 124 121 143 388 |
| Dickson    | 169 142 135 446 |

Totaux . . . 632 611 680 1923

| Canadian Asbestos |                 |
|-------------------|-----------------|
| Greer             | 118 177 181 476 |
| Rosburg           | 133 116 144 393 |
| Gardner           | 167 138 165 470 |
| Bain              | 170 203 159 532 |
| Thomson           | 170 160 191 511 |

Totaux . . . 748 794 840 2382

| Geo. W. Reed |                 |
|--------------|-----------------|
| Dormer       | 123 143 145 411 |
| Wilcock      | 143 126 129 398 |
| Lucas        | 168 141 171 480 |
| Barwick      | 146 165 161 473 |
| Downes       | 135 133 131 399 |

Totaux . . . 715 708 740 2163

| Imperial Oil |                 |
|--------------|-----------------|
| Gallagher    | 133 153 99 385  |
| Flannagan    | 156 167 170 493 |
| McGuire      | 151 179 125 455 |
| McGuire      | 152 154 108 414 |

Totaux . . . 743 807 629 2179

| Montreal Loco |                 |
|---------------|-----------------|
| Greenslit     | 148 177 164 489 |
| Babbitt       | 171 177 186 534 |
| Mulrooney     | 175 150 169 494 |
| Snyder        | 178 182 146 506 |
| Kennedy       | 182 194 199 575 |

Totaux . . . 854 880 864 2593

| Steel Company |                 |
|---------------|-----------------|
| Dickson       | 122 150 189 461 |
| Stanley       | 129 168 120 417 |
| Demers        | 159 127 174 460 |
| Douglas       | 186 162 165 513 |
| Cockell       | 156 158 182 496 |

Totaux . . . 752 765 830 2347

## AUMONTAGNARD

C'est ce soir qu'aura lieu, au chalet de Cartierville, la première soirée officielle de la saison du club de raquetteurs Le Montagnard, alors que les membres de ce club célébreront la fête de la Sainte-Catherine. Le départ pour Cartierville aura lieu à 8 heures 30, très précises, angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Thimothée.

## PAS DE BOXE DEMAIN

La séance de boxe annoncée pour demain soir au Français n'aura pas lieu. Walter Laurette qui devait rencontrer Eddie Tremblay, a refusé ses engagements. Les promoteurs n'ont pas voulu lui donner un substitut et il n'y aura pas de soirée de boxe demain.

Il est maintenant question d'arranger un match pour le 3 décembre entre Frankie Fleming et Herman Smith, de Buffalo. Les deux hommes se sont déjà rencontrés dernièrement et la plupart des journaux de Buffalo ont donné la décision à Smith. Fleming veut sa revanche à Montréal.

## SERVICE MONT- RÉAL-OTTAWA

Le chemin de fer National du Canada fait un service commode entre Montréal et Ottawa. Départ de Montréal (terminus du tunnel) à 10 h. 20 du matin, excepté dimanche et à 6 h. 05 du soir tous les jours.

Au retour, départ d'Ottawa, gare centrale, à 8 h. 45 du matin tous les jours et à 6 h. p.m., tous les jours, sauf le dimanche.

Billets et renseignements à tous les bureaux des billets du chemin de fer National du Canada.

(rec.)

## CLUB OUVRIER STE-CÉCILE

Le grand eucyre annuel du club ouvrier Sainte-Cécile sous le patronage de M. Jos. Renaud, député du comté de Laval, et de M. O. Fillion, échevin du quartier Ahuntsic-Bordeaux, aura lieu le jeudi, 27 novembre, à 8 heures du soir, à la salle de la Garde Doliard, 2475 rue Châteaubriand.

De nombreux et magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs et l'on prévoit une assistance très nombreuse.

## A VERDUN PLUS DE PAROLES QUE D'ACTES

LA SEANCE D'HIER AU CONSEIL DE VERDUN A ETE REMARQUABLE SURTOUT PAR LA PROLIXITE DES ORATEURS — UN DEFI.

Réunion fort animée hier au conseil de Verdun : il s'y est débité des flots de paroles agréables et de sarcasmes et d'invectives, mais à part le travail de routine : lecture et approbation des rapports de comité, on peut dire qu'il s'y est fait peu de chose.

Le règlement décrétant un référendum sur la vente du vin et de la bière a été modifié par l'insertion d'une note en fixant la date dans un mois environ à être, ainsi amendé, lu en première lecture, et la deuxième lecture aura lieu à la prochaine assemblée.

Au cours de la dernière quinzaine l'échevin Lanouette a tenu une de ces assemblées populaires qui sont chères à ce conseiller ; il n'a pu obtenir la grande salle de l'hôtel de ville à cette fin la dernière fois, mais plutôt par vice de forme dans la demande que par toute autre cause. Comme de raison, il proteste hier contre ce qu'il appelle un refus, mais les échevins et le maire lui démontrent qu'aucun vote n'a été pris sur sa demande et que par conséquent il n'y a pas eu de refus. Toutefois, M. Lanouette l'a ainsi interprété et ne s'est pas fait faute de le proclamer dans l'assemblée qu'il a tenue quelque part en ville et quel en aurait profité pour dauber à sa façon sur tel ou tel de ses collègues. D'où l'origine des questions de privilèges soulevées par M. Lawton nommé, visé, parait-il, par M. Lanouette. M. Lawton prend comme on dit le taureau par les cornes : "Vous avez prétendu, dit-il, que vous étiez à l'arrêt pour m'abattre. Inutile. Sortez de votre cachette. Me voici. Vous prénez à gueule que ven du principe du rappel, je suis prêt à démissionner si vous démissionnez et à me porter candidat contre vous dans n'importe quel quartier. C'est très joli de critiquer tout le monde, mais cela prend des hommes pour traiter et mener les affaires d'une ville comme elles le doivent."

A quoi M. Lanouette répond par un échappatoire et quelques lieux communs : "Je ne suis pas obligé de répondre à M. Lawton, mais je déclare qu'en tant que représentant du parti ouvrier, je suis pour l'égalité des classes, et contre tout ce qui va à l'encontre de nos principes." Pressé de définir plus concrètement sa pensée, il ajoute : "Les uns appellent ça du socialisme, d'autres du bolchevisme, de l'anarchie, peu m'importe le nom, c'est l'égalité que nous voulons." — "Quelque chose comme le soviet ?" Interpète plaisamment le maire, "Appeliez-le comme ça si vous voulez."

Et cela dura ainsi près de deux heures, au grand plaisir de la galerie qui ne ménagea pas ses applaudissements malgré les coups de maillet de Son Honneur réclamant le silence. Somme toute, chacun est

# SI

vous aviez une douleur quelque part et que vous eussiez à choisir entre deux remèdes, dont l'un irait directement à l'en-droit qui vous fait mal, et dont l'autre s'y rendrait par une voie détournée, lequel préferiez-vous ? Sans aucun doute celui qui va directement.

C'est la juste raison pour laquelle les gens préfèrent les Peps pour les maux de gorge, des bronches et des poumons. Les Peps les atteignent directement, tandis que les remèdes ordinaires s'arrêtent à l'estomac.

Faites fondre des Peps dans la bouche, et la vapeur qui s'en dégage est entraînée directement par la respiration aux conduits de la respiration et aux petites cellules d'air des poumons, détruisant tous les germes, et calmant, guérissant, et fortifiant les membranes délicates.

Une fois que vous aurez essayé les Peps vous n'emploierez jamais aucun autre remède pour les rhumes, la toux, le mal de gorge, la bronchite, les resserrements de poitrine, la toux nocturne, la laryngite ou l'asthme. Chez tous les marchands, 50c la boîte. Découper et arracher, écrire en voyez à la Cte Peps, rue Dupont, Toronto, en y joignant un timbre d'un sou pour l'affranchissement en retour.

Un paquet gratuit d'essai de Peps vous sera envoyé par retour du courrier.

## ROBOL

(TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux et combat la

## CONSTIPATION

cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie, etc., etc.

En vente partout 25 sous la boîte, six boîtes pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

sorti de la presque aussi avancée sur les affaires municipales que s'il n'y fut pas allé.

Les vétérans ont envoyé une lettre de protestations contre le projet de taxe des occupants. Leur délégation n'a pas été admise à se présenter. Le conseil est d'avis que ces délégations doivent plutôt se pré-

# LOEW'S

Une vue saisissante  
"THE WESTERNERS"  
Aventures, amour, romance

Représentation comique — Nouvelles hebdomadaires

Un régal musical  
The Eight Dominoes  
Esquisses de chansons d'opéra  
Autres actes attrayants

Vous concernant  
S. A. R. LE PRINCE DE GALLES  
à New-York

Représentations continues, de 1 à 11 h. Après-midi, 10-12 : soir, 25-35. Prix de soirée, le samedi, le dimanche et les jours de fête.

# Théâtre ST-DENIS

Cette semaine, NOVELTY CLINTON, les plus grands sauteurs du monde : danses acrobatiques du Broadway : HILL ET ACKERMAN, comédie acrobatique d'un genre nouveau : LES FRERES WARD-DELL ET LACOSTE, chansons et danses : Harmonie au théâtre : VAAK 17 LES SOEURS LAWAND, la musique du rêve, un orchestre délicieux : THE GAY OLD DOG, un film très intéressant.

# THEATRE ORPHEUM

Dimanche, 30 novembre, à 3 heures : PREMIER GRAND CONCERT LA MUSIQUE MILITAIRE DES H. M. Canadian Grenadier Guards

J. J. Gagnier, directeur.  
JAMES GODDARD, basse

Billets en vente au théâtre.

# "MIREILLE"

Grand opéra en 5 actes de Ch. Gounod. Blanche Gauthier, soprano ; Prieur, ténor ; H. Vaillancourt, baryton ; Ulysse Paquin, basse, Choral (60 voix), orchestre complet, Bureaux, 7 h. 35. Rideau, 8 h. 35. Billets chez Archambault, Lindsay et Labelle.

# PACIFIQUE CANADIEN

Des changements dans le service des trains à voyageurs seront faits le 30 novembre 1919.

Pour tous détails s'adresser aux agents des billets.

Les projets de règlement pour taxer les autos-camions est mis de côté pour le moment.

# COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

**LACHINE**  
De la Côte St-Paul, Service de—  
10 min. à partir de 5.05 a.m.  
De la Place d'Armes (Bureau de poste), Service de—  
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.  
20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 a.m.  
10 min. de 8.20 a.m. à 8.40 a.m.  
20 min. de 8.40 a.m. à 9.00 a.m.  
De Lachine (Stony Point), Service de—  
10 min. de 5.30 a.m. à 8.50 a.m.  
20 min. de 8.50 a.m. à 9.10 a.m.  
10 min. de 9.10 a.m. à 9.30 a.m.  
20 min. de 9.30 a.m. à 9.50 a.m.  
De Lachine (Stony Point), Service de—  
10 min. de 12.00 a.m. à 12.20 a.m.  
20 min. de 12.20 a.m. à 12.40 a.m.  
10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m.  
De Lachine (Stony Point), Service de—  
10 min. de 12.00 a.m. à 12.20 a.m.  
20 min. de 12.20 a.m. à 12.40 a.m.  
10 min. de 12.40 a.m. à 1.00 a.m.

**NORD**  
Du chemin Cremazie (Youville) à Mont-Real-Nord, Service de—  
10 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.  
20 min. de 5.55 a.m. à 6.15 a.m.  
10 min. de 6.15 a.m. à 6.35 a.m.  
20 min. de 6.35 a.m. à 6.55 a.m.  
10 min. de 6.55 a.m. à 7.15 a.m.  
20 min. de 7.15 a.m. à 7.35 a.m.  
10 min. de 7.35 a.m. à 7.55 a.m.  
20 min. de 7.55 a.m. à 8.15 a.m.  
10 min. de 8.15 a.m. à 8.35 a.m.  
20 min. de 8.35 a.m. à 8.55 a.m.  
10 min. de 8.55 a.m. à 9.15 a.m.  
20 min. de 9.15 a.m. à 9.35 a.m.  
10 min. de 9.35 a.m. à 9.55 a.m.  
20 min. de 9.55 a.m. à 10.15 a.m.  
10 min. de 10.15 a.m. à 10.35 a.m.  
20 min. de 10.35 a.m. à 10.55 a.m.  
10 min. de 10.55 a.m. à 11.15 a.m.  
20 min. de 11.15 a.m. à 11.35 a.m.  
10 min. de 11.35 a.m. à 11.55 a.m.  
20 min. de 11.55 a.m. à 12.15 a.m.  
10 min. de 12.15 a.m. à 12.35 a.m.  
20 min. de 12.35 a.m. à 12.55 a.m.  
10 min. de 12.55 a.m. à 1.15 a.m.

**ST-LAURENT ET CARTIERVILLE**  
Des avenues Mont-Royal et du Parc, Service de—  
10 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.  
20 min. de 6.00 a.m. à 6.20 a.m.  
10 min. de 6.20 a.m. à 6.40 a.m.  
20 min. de 6.40 a.m. à 6.60 a.m.  
10 min. de 6.60 a.m. à 6.80 a.m.  
20 min. de 6.80 a.m. à 7.00 a.m.  
10 min. de 7.00 a.m. à 7.20 a.m.  
20 min. de 7.20 a.m. à 7.40 a.m.  
10 min. de 7.40 a.m. à 7.60 a.m.  
20 min. de 7.60 a.m. à 7.80 a.m.  
10 min. de 7.80 a.m. à 8.00 a.m.  
20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 a.m.  
10 min. de 8.20 a.m. à 8.40 a.m.  
20 min. de 8.40 a.m. à 8.60 a.m.  
10 min. de 8.60 a.m. à 8.80 a.m.  
20 min. de 8.80 a.m. à 9.00 a.m.  
10 min. de 9.00 a.m. à 9.20 a.m.  
20 min. de 9.20 a.m. à 9.40 a.m.  
10 min. de 9.40 a.m. à 9.60 a.m.  
20 min. de 9.60 a.m. à 9.80 a.m.  
10 min. de 9.80 a.m. à 10.00 a.m.  
20 min. de 10.00 a.m. à 10.20 a.m.  
10 min. de 10.20 a.m. à 10.40 a.m.  
20 min. de 10.40 a.m. à 10.60 a.m.  
10 min. de 10.60 a.m. à 10.80 a.m.  
20 min. de 10.80 a.m. à 11.00 a.m.  
10 min. de 11.00 a.m.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LE BEURRE SUBIT UNE NOUVELLE HAUSSE ET SE VEND MAINTENANT A 68 SOUS LA LIVRE — NOS EXPORTATIONS DANS CE COMPARTIMENT ONT AUGMENTÉ LA SEMAINE DERNIÈRE — LA FIN DE LA NAVIGATION.

Les prix du beurre ont augmenté depuis quelques jours et le commerce demeure toujours très actif dans ce compartiment. On se hâte de faire les dernières expéditions vers les pays étrangers tandis que les navires voyagent encore de Montréal. C'est ainsi que la semaine dernière nous avons expédié plus de 13,500 colis vers les pays européens contre 4,255 colis la semaine précédente. Nos expéditions vers Anvers, un de nos meilleurs débouchés de ce côté-là, ont été de 8,779 colis au cours de la semaine dernière. Par ailleurs on a mis dans les entrepôts 10,000 à 12,000 colis de beurre de différents choix qui vont être expédiés vers le Royaume-Uni ces jours prochains. Plusieurs navires vont partir de Montréal pour la dernière fois de la saison cette semaine. On comprend alors que nos commerçants vont s'efforcer de remplir les commandes qu'ils ont prises de l'autre côté des mers et que les exportations vont augmenter sensiblement au cours de cette dernière semaine de navigation. Il s'ensuivra probablement un fléchissement dans les prix lorsque les expéditions se feront moins nombreuses et lorsqu'il ne nous faudra répondre qu'à la demande locale.

Voici les prix cotés hier :  
FARINE-TYPE—  
Franco à bord (f.o.b) Montréal... \$11.00  
Frais de transport... \$11.10  
En lots fractionnés et aux épiciers... \$11.20

DEUXIÈME—  
Bien qu'on ait augmenté les prix des oeufs frais de 10 sous par douzaine les commandes affluent encore et on ne peut pas réussir à répondre à la demande. Les autres qualités se maintiennent encore à prix fixe.

Oeufs strictement frais... 90s  
Oeufs frais, de choix... 85s  
Oeufs No 1... 80s  
Oeufs No 2... 75s

BEURRE—  
Le beurre est à la hausse comme la plupart des aliments sur le marché. Cette hausse est due à la rareté qu'il y a sur les marchés. Les arrivages pour la journée d'hier se sont élevés à 1,611 colis, comparativement à 2,379 colis pour la semaine dernière et 811 pour la période correspondante de l'an dernier.

Voici les prix cotés :  
De beurrierie, pasteurisé... 68 à 68 1/2  
De beurrierie, de haut choix... 67 à 67 1/2  
De laiterie, de haut choix... 62 à 63s

FROMAGE—  
Le commerce est moins fort dans ce compartiment depuis quelques jours et c'est ce qui contribue sans doute à faire baisser les prix. Ces derniers varient de 27 1/2 à 29s la livre.

Les arrivages se présentent pour la journée d'hier à 660 boîtes, comparativement à 3,645 boîtes pour la semaine dernière et 1,068 boîtes pour la période correspondante de l'an dernier.

VOILAILES—  
Le marché a été plus faible la semaine dernière, ce qui est dû à la mauvaise température. On reçoit encore de fortes quantités d'ois qui se vendent facilement. Voici les prix cotés :

Les premiers sont pour les animaux vivants et les seconds pour ceux qui sont préparés.  
Poules... 2fs à 28s  
Canards... 18 à 32s  
Oies... 19 à 26s  
Dindes... 32s à 44s

POISSONS—  
New-York, 25 — Sucre brut, ferme ; sucre raffiné par moulin centrifuge, 87.24. Sucre fin granulé, 89.

POISSONS DE MER—  
Les arrivages ont diminué depuis quelque temps et les prix ont enregistré une avance de 20 à 30s par sac par suite de la rareté des poissons de mer sur le marché.

Les prix varient de \$2.00 à \$2.30 le sac de 90 livres.

VIANDES FUMÉES  
Le prix du porc a augmenté de quelques sous ces jours derniers, et on ne note pas encore d'augmentation dans les prix des viandes fumées ce qui, semble-t-il, ne saurait retarder beaucoup. Nous cotons les prix enregistrés hier.

Le jambon de 8 à 10 livres se vend de 35 à 36 sous la livre chez les marchands à commission ; celui de 12 à 15 livres est à 33 ou 34 sous, et celui d'un poids plus lourd est à 32 sous la livre. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) fait de 43 à 44 sous et le lard grillé Windsor déossé se vend de 48 à 49 sous la livre.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES ABITIBI PULP FONT UN GAIN DE DIX POINTS DANS L'AVANT-MIDI. — LES BRAZILIAN TRACTION ET LES ATLANTIC SONT ENCORE ACTIFS. — LE TON DU MARCHÉ EST FERME.

A l'exception de la hausse subite des actions ordinaires de l'Abitibi Pulp et les nombreuses ventes dans le compartiment des Atlantic Sugar, notre marché a été relativement calme tout l'avant-midi, les cours demeurant fermes, malgré tout. La séance de ce matin n'a guère été plus active que celle d'hier, en dépit des assez fortes transactions de l'Iron, dont le taux s'est maintenu assez élevé. Notre marché se fait plutôt remarquer de ce temps-ci, par la fermeté de ses cours que par le volume de ses transactions qui sont relativement minimes depuis quelques jours. Le ton du marché est cependant encourageant et on commence à prévoir le jour où les affaires seront plus actives.

Pendant ce temps-là l'activité renaît sur le marché de Wall Street où les prêts à vue sont revenus à 6 pour cent ce qui contribue beaucoup à améliorer les conditions monétaires qui étaient très tendues au cours de ces dernières semaines.

Nous donnons ci-dessous les opérations qui ont eu lieu dans la matinée en commençant par les Abitibi Pulp qui ont ouvert en plus-value de trois points sur la fermeture d'hier et se sont rapidement élevées à 113, soit un gain de 10 points dans quelques minutes, elles se sont cependant replacées à 187 vers l'heure de midi ; les Brazilian Traction sont fort bien améliorés ce matin à un taux bien amélioré à 53 après avoir ouvert à 52 1/8 ; les Atlantic Sugar se vendent facilement à 72 1/2 ; les Iron sont encore forts actives à 72 1/4 ; les Asbestos Corporation trouvent facilement preneur à 90, soit un gain depuis la veille ; 5 parts de Dominion Bridge s'échangent à 107 1/2 ; les Brompton, plus délaissés, cotent 77 ; les Canadian Canners sont à 58 1/4 ; les Canada Car font encore 50 ; les Canada Cement se transigent par lots fractionnés à 71 6 les Dominion Glass s'établissent à 66.

Les Laurentides s'élèvent par parties de lots à 234 ; les Peter & Co Construction ont repris leur taux antérieur à 135 après avoir débuté à 139 ; les Hordern Paper touchent à 149 1/2 ; les MacDonald et les Shawinigan se vendent par lots non classés à 117 1/2 ; 10 actions de Steel of Canada sont moins actives que ces jours derniers à un taux inchangé à 76 ; les Spanish River s'établissent à 67 ; les Canada Steamship perdent le terrain gagné hier à 71 5/8 ; 15 parts de Sherwin-Williams se vendent à 75 ; les St. Lawrence Flour se hissent à 120 mais retombent ensuite à 119 ; les General Electric trouvent preneur par lots fractionnés à 109 ; les Foundries and Forgings sont encore fortes à 195 ; les Ames-Holden ne sont pas actives à 118 ; les Bell Telephone font 117.

Dans le compartiment des actions de priorité notons que les Spanish River sont fortes à 119 1/2 ; les Asbestos Corporation actives à 100 ; les Atlantic sont à 122 ; les Abitibi Pulp à 94 1/2 ; les Canada Cement à 99 et les Canada Steamship à 85 1/2.

OPERATIONS DE LA MATINÉE  
Iron, 540 à 72 1/4, 250 à 72 1/2, 250 à 72 3/4, 250 à 73 1/4, 250 à 73 1/2, 250 à 73 3/4, 250 à 74 1/4, 250 à 74 1/2, 250 à 74 3/4, 250 à 75 1/4, 250 à 75 1/2, 250 à 75 3/4, 250 à 76 1/4, 250 à 76 1/2, 250 à 76 3/4, 250 à 77 1/4, 250 à 77 1/2, 250 à 77 3/4, 250 à 78 1/4, 250 à 78 1/2, 250 à 78 3/4, 250 à 79 1/4, 250 à 79 1/2, 250 à 79 3/4, 250 à 80 1/4, 250 à 80 1/2, 250 à 80 3/4, 250 à 81 1/4, 250 à 81 1/2, 250 à 81 3/4, 250 à 82 1/4, 250 à 82 1/2, 250 à 82 3/4, 250 à 83 1/4, 250 à 83 1/2, 250 à 83 3/4, 250 à 84 1/4, 250 à 84 1/2, 250 à 84 3/4, 250 à 85 1/4, 250 à 85 1/2, 250 à 85 3/4, 250 à 86 1/4, 250 à 86 1/2, 250 à 86 3/4, 250 à 87 1/4, 250 à 87 1/2, 250 à 87 3/4, 250 à 88 1/4, 250 à 88 1/2, 250 à 88 3/4, 250 à 89 1/4, 250 à 89 1/2, 250 à 89 3/4, 250 à 90 1/4, 250 à 90 1/2, 250 à 90 3/4, 250 à 91 1/4, 250 à 91 1/2, 250 à 91 3/4, 250 à 92 1/4, 250 à 92 1/2, 250 à 92 3/4, 250 à 93 1/4, 250 à 93 1/2, 250 à 93 3/4, 250 à 94 1/4, 250 à 94 1/2, 250 à 94 3/4, 250 à 95 1/4, 250 à 95 1/2, 250 à 95 3/4, 250 à 96 1/4, 250 à 96 1/2, 250 à 96 3/4, 250 à 97 1/4, 250 à 97 1/2, 250 à 97 3/4, 250 à 98 1/4, 250 à 98 1/2, 250 à 98 3/4, 250 à 99 1/4, 250 à 99 1/2, 250 à 99 3/4, 250 à 100 1/4, 250 à 100 1/2, 250 à 100 3/4, 250 à 101 1/4, 250 à 101 1/2, 250 à 101 3/4, 250 à 102 1/4, 250 à 102 1/2, 250 à 102 3/4, 250 à 103 1/4, 250 à 103 1/2, 250 à 103 3/4, 250 à 104 1/4, 250 à 104 1/2, 250 à 104 3/4, 250 à 105 1/4, 250 à 105 1/2, 250 à 105 3/4, 250 à 106 1/4, 250 à 106 1/2, 250 à 106 3/4, 250 à 107 1/4, 250 à 107 1/2, 250 à 107 3/4, 250 à 108 1/4, 250 à 108 1/2, 250 à 108 3/4, 250 à 109 1/4, 250 à 109 1/2, 250 à 109 3/4, 250 à 110 1/4, 250 à 110 1/2, 250 à 110 3/4, 250 à 111 1/4, 250 à 111 1/2, 250 à 111 3/4, 250 à 112 1/4, 250 à 112 1/2, 250 à 112 3/4, 250 à 113 1/4, 250 à 113 1/2, 250 à 113 3/4, 250 à 114 1/4, 250 à 114 1/2, 250 à 114 3/4, 250 à 115 1/4, 250 à 115 1/2, 250 à 115 3/4, 250 à 116 1/4, 250 à 116 1/2, 250 à 116 3/4, 250 à 117 1/4, 250 à 117 1/2, 250 à 117 3/4, 250 à 118 1/4, 250 à 118 1/2, 250 à 118 3/4, 250 à 119 1/4, 250 à 119 1/2, 250 à 119 3/4, 250 à 120 1/4, 250 à 120 1/2, 250 à 120 3/4, 250 à 121 1/4, 250 à 121 1/2, 250 à 121 3/4, 250 à 122 1/4, 250 à 122 1/2, 250 à 122 3/4, 250 à 123 1/4, 250 à 123 1/2, 250 à 123 3/4, 250 à 124 1/4, 250 à 124 1/2, 250 à 124 3/4, 250 à 125 1/4, 250 à 125 1/2, 250 à 125 3/4, 250 à 126 1/4, 250 à 126 1/2, 250 à 126 3/4, 250 à 127 1/4, 250 à 127 1/2, 250 à 127 3/4, 250 à 128 1/4, 250 à 128 1/2, 250 à 128 3/4, 250 à 129 1/4, 250 à 129 1/2, 250 à 129 3/4, 250 à 130 1/4, 250 à 130 1/2, 250 à 130 3/4, 250 à 131 1/4, 250 à 131 1/2, 250 à 131 3/4, 250 à 132 1/4, 250 à 132 1/2, 250 à 132 3/4, 250 à 133 1/4, 250 à 133 1/2, 250 à 133 3/4, 250 à 134 1/4, 250 à 134 1/2, 250 à 134 3/4, 250 à 135 1/4, 250 à 135 1/2, 250 à 135 3/4, 250 à 136 1/4, 250 à 136 1/2, 250 à 136 3/4, 250 à 137 1/4, 250 à 137 1/2, 250 à 137 3/4, 250 à 138 1/4, 250 à 138 1/2, 250 à 138 3/4, 250 à 139 1/4, 250 à 139 1/2, 250 à 139 3/4, 250 à 140 1/4, 250 à 140 1/2, 250 à 140 3/4, 250 à 141 1/4, 250 à 141 1/2, 250 à 141 3/4, 250 à 142 1/4, 250 à 142 1/2, 250 à 142 3/4, 250 à 143 1/4, 250 à 143 1/2, 250 à 143 3/4, 250 à 144 1/4, 250 à 144 1/2, 250 à 144 3/4, 250 à 145 1/4, 250 à 145 1/2, 250 à 145 3/4, 250 à 146 1/4, 250 à 146 1/2, 250 à 146 3/4, 250 à 147 1/4, 250 à 147 1/2, 250 à 147 3/4, 250 à 148 1/4, 250 à 148 1/2, 250 à 148 3/4, 250 à 149 1/4, 250 à 149 1/2, 250 à 149 3/4, 250 à 150 1/4, 250 à 150 1/2, 250 à 150 3/4, 250 à 151 1/4, 250 à 151 1/2, 250 à 151 3/4, 250 à 152 1/4, 250 à 152 1/2, 250 à 152 3/4, 250 à 153 1/4, 250 à 153 1/2, 250 à 153 3/4, 250 à 154 1/4, 250 à 154 1/2, 250 à 154 3/4, 250 à 155 1/4, 250 à 155 1/2, 250 à 155 3/4, 250 à 156 1/4, 250 à 156 1/2, 250 à 156 3/4, 250 à 157 1/4, 250 à 157 1/2, 250 à 157 3/4, 250 à 158 1/4, 250 à 158 1/2, 250 à 158 3/4, 250 à 159 1/4, 250 à 159 1/2, 250 à 159 3/4, 250 à 160 1/4, 250 à 160 1/2, 250 à 160 3/4, 250 à 161 1/4, 250 à 161 1/2, 250 à 161 3/4, 250 à 162 1/4, 250 à 162 1/2, 250 à 162 3/4, 250 à 163 1/4, 250 à 163 1/2, 250 à 163 3/4, 250 à 164 1/4, 250 à 164 1/2, 250 à 164 3/4, 250 à 165 1/4, 250 à 165 1/2, 250 à 165 3/4, 250 à 166 1/4, 250 à 166 1/2, 250 à 166 3/4, 250 à 167 1/4, 250 à 167 1/2, 250 à 167 3/4, 250 à 168 1/4, 250 à 168 1/2, 250 à 168 3/4, 250 à 169 1/4, 250 à 169 1/2, 250 à 169 3/4, 250 à 170 1/4, 250 à 170 1/2, 250 à 170 3/4, 250 à 171 1/4, 250 à 171 1/2, 250 à 171 3/4, 250 à 172 1/4, 250 à 172 1/2, 250 à 172 3/4, 250 à 173 1/4, 250 à 173 1/2, 250 à 173 3/4, 250 à 174 1/4, 250 à 174 1/2, 250 à 174 3/4, 250 à 175 1/4, 250 à 175 1/2, 250 à 175 3/4, 250 à 176 1/4, 250 à 176 1/2, 250 à 176 3/4, 250 à 177 1/4, 250 à 177 1/2, 250 à 177 3/4, 250 à 178 1/4, 250 à 178 1/2, 250 à 178 3/4, 250 à 179 1/4, 250 à 179 1/2, 250 à 179 3/4, 250 à 180 1/4, 250 à 180 1/2, 250 à 180 3/4, 250 à 181 1/4, 250 à 181 1/2, 250 à 181 3/4, 250 à 182 1/4, 250 à 182 1/2, 250 à 182 3/4, 250 à 183 1/4, 250 à 183 1/2, 250 à 183 3/4, 250 à 184 1/4, 250 à 184 1/2, 250 à 184 3/4, 250 à 185 1/4, 250 à 185 1/2, 250 à 185 3/4, 250 à 186 1/4, 250 à 186 1/2, 250 à 186 3/4, 250 à 187 1/4, 250 à 187 1/2, 250 à 187 3/4, 250 à 188 1/4, 250 à 188 1/2, 250 à 188 3/4, 250 à 189 1/4, 250 à 189 1/2, 250 à 189 3/4, 250 à 190 1/4, 250 à 190 1/2, 250 à 190 3/4, 250 à 191 1/4, 250 à 191 1/2, 250 à 191 3/4, 250 à 192 1/4, 250 à 192 1/2, 250 à 192 3/4, 250 à 193 1/4, 250 à 193 1/2, 250 à 193 3/4, 250 à 194 1/4, 250 à 194 1/2, 250 à 194 3/4, 250 à 195 1/4, 250 à 195 1/2, 250 à 195 3/4, 250 à 196 1/4, 250 à 196 1/2, 250 à 196 3/4, 250 à 197 1/4, 250 à 197 1/2, 250 à 197 3/4, 250 à 198 1/4, 250 à 198 1/2, 250 à 198 3/4, 250 à 199 1/4, 250 à 199 1/2, 250 à 199 3/4, 250 à 200 1/4, 250 à 200 1/2, 250 à 200 3/4, 250 à 201 1/4, 250 à 201 1/2, 250 à 201 3/4, 250 à 202 1/4, 250 à 202 1/2, 250 à 202 3/4, 250 à 203 1/4, 250 à 203 1/2, 250 à 203 3/4, 250 à 204 1/4, 250 à 204 1/2, 250 à 204 3/4, 250 à 205 1/4, 250 à 205 1/2, 250 à 205 3/4, 250 à 206 1/4, 250 à 206 1/2, 250 à 206 3/4, 250 à 207 1/4, 250 à 207 1/2, 250 à 207 3/4, 250 à 208 1/4, 250 à 208 1/2, 250 à 208 3/4, 250 à 209 1/4, 250 à 209 1/2, 250 à 209 3/4, 250 à 210 1/4, 250 à 210 1/2, 250 à 210 3/4, 250 à 211 1/4, 250 à 211 1/2, 250 à 211 3/4, 250 à 212 1/4, 250 à 212 1/2, 250 à 212 3/4, 250 à 213 1/4, 250 à 213 1/2, 250 à 213 3/4, 250 à 214 1/4, 250 à 214 1/2, 250 à 214 3/4, 250 à 215 1/4, 250 à 215 1/2, 250 à 215 3/4, 250 à 216 1/4, 250 à 216 1/2, 250 à 216 3/4, 250 à 217 1/4, 250 à 217 1/2, 250 à 217 3/4, 250 à 218 1/4, 250 à 218 1/2, 250 à 218 3/4, 250 à 219 1/4, 250 à 219 1/2, 250 à 219 3/4, 250 à 220 1/4, 250 à 220 1/2, 250 à 220 3/4, 250 à 221 1/4, 250 à 221 1/2, 250 à 221 3/4, 250 à 222 1/4, 250 à 222 1/2, 250 à 222 3/4, 250 à 223 1/4, 250 à 223 1/2, 250 à 223 3/4, 250 à 224 1/4, 250 à 224 1/2, 250 à 224 3/4, 250 à 225 1/4, 250 à 225 1/2, 250 à 225 3/4, 250 à 226 1/4, 250 à 226 1/2, 250 à 226 3/4, 250 à 227 1/4, 250 à 227 1/2, 250 à 227 3/4, 250 à 228 1/4, 250 à 228 1/2, 250 à 228 3/4, 250 à 229 1/4, 250 à 229 1/2, 250 à 229 3/4, 250 à 230 1/4, 250 à 230 1/2, 250 à 230 3/4, 250 à 231 1/4, 250 à 231 1/2, 250 à 231 3/4, 250 à 232 1/4, 250 à 232 1/2, 250 à 232 3/4, 250 à 233 1/4, 250 à 233 1/2, 250 à 233 3/4, 250 à 234 1/4, 250 à 234 1/2, 250 à 234 3/4, 250 à 235 1/4, 250 à 235 1/2, 250 à 235 3/4, 250 à 236 1/4, 250 à 236 1/2, 250 à 236 3/4, 250 à 237 1/4, 250 à 237 1/2, 250 à 237 3/4, 250 à 238 1/4, 250 à 238 1/2, 250 à 238 3/4, 250 à 239 1/4, 250 à 239 1/2, 250 à 239 3/4, 250 à 240 1/4, 250 à 240 1/2, 250 à 240 3/4, 250 à 241 1/4, 250 à 241 1/2, 250 à 241 3/4, 250 à 242 1/4, 250 à 242 1/2, 250 à 242 3/4, 250 à 243 1/4, 250 à 243 1/2, 250 à 243 3/4, 250 à 244 1/4, 250 à 244 1/2, 250 à 244 3/4, 250 à 245 1/4, 250 à 245 1/2, 250 à 245 3/4, 250 à 246 1/4, 250 à 246 1/2, 250 à 246 3/4, 250 à 247 1/4, 250 à 247 1/2, 250 à 247 3/4, 250 à 248 1/4, 250 à 248 1/2, 250 à 248 3/4, 250 à 249 1/4, 250 à 249 1/2, 250 à 249 3/4, 250 à 250 1/4, 250 à 250 1/2, 250 à 250 3/4, 250 à 251 1/4, 250 à 251 1/2, 250 à 251 3/4, 250 à 252 1/4, 250 à 252 1/2, 250 à 252 3/4, 250 à 253 1/4, 250 à 253 1/2, 250 à 253 3/4, 250 à 254 1/4, 250 à 254 1/2, 250 à 254 3/4, 250 à 255 1/4, 250 à 255 1/2, 250 à 255 3/4, 250 à 256 1/4, 250 à 256 1/2, 250 à 256 3/4, 250 à 257 1/4, 250 à 257 1/2, 250 à 257 3/4, 250 à 258 1/4, 250 à 258 1/2, 250 à 258 3/4, 250 à 259 1/4, 250 à 259 1/2, 250 à 259 3/4, 250 à 260 1/4, 250 à 260 1/2, 250 à 260 3/4, 250 à 261 1/4, 250 à 261 1/2, 250 à 261 3/4, 250 à 262 1/4, 250 à 262 1/2, 250 à 262 3/4, 250 à 263 1/4, 250 à 263 1/2, 250 à 263 3/4, 250 à 264 1/4, 250 à 264 1/2, 250 à 264 3/4, 250 à 265 1/4, 250 à 265 1/2, 250 à 265 3/4, 250 à 266 1/4, 250 à 266 1/2, 250 à 266 3/4, 250 à 267 1/4, 250 à 267 1/2, 250 à 267 3/4, 250 à 268 1/4, 250 à 268 1/2, 250 à 268 3/4, 250 à 269 1/4, 250 à 269 1/2, 250 à 269 3/4, 250 à 270 1/4, 250 à 270 1/2, 250 à 270 3/4, 250 à 271 1/4, 250 à 271 1/2, 250 à 271 3/4, 250 à 272 1/4, 250 à 272 1/2, 250 à 272 3/4, 250 à 273 1/4, 250 à 273 1/2, 250 à 273 3/4, 250 à 274 1/4, 250 à 274 1/2, 250 à 274 3/4, 250 à 275 1/4, 250 à 275 1/2, 250 à 275 3/4, 250 à 276 1/4, 250 à 276 1/2, 250 à 276 3/4, 250 à 277 1/4, 250 à 277 1/2, 250 à 277 3/4, 250 à 278 1/4, 250 à 278 1/2, 250 à 278 3/4, 250 à 279 1/4, 250 à 279 1/2, 250 à 279 3/4, 250 à 280 1/4, 250 à 280 1/2, 250 à 280 3/4, 250 à 281 1/4, 250 à 281 1/2, 250 à 281 3/4, 250 à 282 1/4, 250 à 282 1/2, 250 à 282 3/4, 250 à 283 1/4, 250 à 283 1/2, 250 à 283 3/4, 250 à 284 1/4, 250 à 284 1/2, 250 à 284 3/4, 250 à 285 1/4, 250 à 285 1/2, 250 à 285 3/4, 250 à 286 1/4, 250 à 286 1/2, 250 à 286 3/4, 250 à 287 1/4, 250 à 287 1/2, 250 à 287 3/4, 250 à 288 1/4, 250 à 288 1/2, 250 à 288 3/4, 250 à 289 1/4, 250 à 289 1/2, 250 à 289 3/4, 250 à 290 1/4, 250 à 290 1/2, 250 à 290 3/4, 250 à 291 1/4, 250 à 291 1/2, 250 à 291 3/4, 250 à 292 1/4, 250 à 292 1/2, 250 à 292 3/4, 250 à 293 1/4, 250 à 293 1/2, 250 à 293 3/4, 250 à 294 1/4, 250 à 294 1/2, 250 à 294 3/4, 250 à 295 1/4, 250 à 295 1/2, 250 à 295 3/4, 250 à 296 1/4, 250 à 296 1/2, 250 à 296 3/4, 250 à 297 1/4, 250 à 297 1/2, 250 à 297 3/4, 250 à 298 1/4, 250 à

## LE TRAVAIL

# LA JOURNÉE DE 8 HEURES

**M. ROWELL LAISSE CLAIREMENT ENTENDRE QUE NOS DELEGUES A LA CONFERENCE DE WASHINGTON VONT SE PRONONCER EN FAVEUR DE CETTE MESURE. — L'OPINION DES PATRONS.**

Washington, 25. — (Service de la Presse Associée). — Les délégués du gouvernement canadien vont voter en faveur de la journée de huit heures, à la conférence internationale du travail, a laissé clairement entendre M. Howell, représentant du gouvernement canadien. M. Parsons, délégué des patrons canadiens, a lu une déclaration donnant l'opinion des patrons du Canada.

"M. Parsons, dit M. Rowell, a très judicieusement présenté les vues des patrons, mais, en dernière analyse, les gouvernements des divers pays intéressés doivent déterminer quelle doit être la politique du pays et mes collègues et moi, représentant le gouvernement du Canada, avons l'intention de voter en faveur de la convention de la journée de huit heures."

On a fort applaudi la déclaration de M. Rowell.

"Il y a, toutefois, ajouta M. Rowell, quelques remarques que je tiendrais à faire au sujet de la teneur de certaines clauses, quand elles seront soumises à l'approbation de cette conférence.

tenant compte des difficultés des Etats-Unis en adoptant une politique à ce sujet, et le Canada une autre, l'action du gouvernement canadien ne doit pas dépendre de l'attitude des Etats-Unis. Et il n'en dépendra pas à l'avenir. Voilà une déclaration que tout gouvernement devra prendre en considération, et dont il devra tenir compte.

Le parlement du Canada a déjà approuvé le traité contenant les clauses ouvrières et le pacte de la Ligue des Nations. Nous croyons que la Ligue des Nations et la section ouvrière constituent deux des plus vitales et des plus importantes questions de tout le traité. Le parlement du Canada, ayant approuvé la Ligue des Nations et la section ouvrière du traité, le gouvernement remplira donc les obligations qu'il a assumées, selon l'esprit et la forme du traité.<sup>19</sup>

La convention de la journée de huit heures fut devant la conférence pendant tout l'après-midi. M. Parsons s'y est opposé, déclarant qu'il parlait au nom des patrons car nadiens "dont plusieurs ont été consultés depuis que cette conférence siège et délibère. L'application générale de la journée pluri-courte de travail diminuerait, quant à lui, la production totale, et ce n'est que par le surcroît de production que le coût de la vie pourrait être réduit pour toutes les classes.

M. Parsons a ajouté que le Canada était jeune et un pays pas complètement développé. Tenter de mettre sur un pied d'égalité avec les pays du vieux monde, c'est "comme si on voulait mettre un vigoureux géant sur le même pied qu'un débile vieillard". Le Canada, dit-il, devrait avoir la chance de diriger ses propres affaires pour se conformer à ces circonstances. On a tenté avec nous de le faire, dit-il, d'ailleurs.

avec peu de succès, d'ailleurs, à inclure les entreprises commerciales dans la convention de la journée de huit heures, et quelques pays y ont aussi inclus l'agriculture. Evidemment il est ambitieux que de pousser tous les ouvriers du monde comme un troupeau de moutons de Panurge, vers la porte de sortie de la journée de huit heures, sans tenir compte des besoins mondiaux.

M. Barnes, délégué du gouvernement anglais, fait remarquer à M. Parsons que tous les signataires du traité de paix ont approuvé «neuf principes ouvriers parmi lesquels il y a la journée de huit heures de travail et la semaine de 48 heures.

Warrington Smith, délégué du gouvernement sud-africain, a proposé un amendement à la convention pour référer l'application de la journée de huit heures, quant aux ouvriers engagés dans le transport sur les cours d'eau à l'intérieur de

terres, a une commission speciale qui doit etudier la mise en vigueur de la journée de huit heures pour les matelots. M. Rowell a parle en faveur de l'amendement qui a ete adopte.

M. Crawford, délégué sud-africain, a proposé d'étendre la journée de huit heures au travail à la maison, mais la conférence a rejeté son amendement.

## COURRIER DE JOLIETTE

Joliette, 25. — (De notre correspondant). — Mercredi dernier, dans la salle publique, a eu lieu l'au-

la salle publique, a eu lieu l'ouverture officielle des cours de dessin. Mgr E. Dugas, P.A., V.G., présidant cette soirée, conjointement avec M. le maire Guibault. Des discours furent prononcés par MM. Guibault, J. M. Duff, du Conseil des Arts et Manufactures, S. Casavant, industriel de Saint-Hyacinthe, M. Barthe, Mgr Dugas, l'abbé O. Archaebald.

Rey, Dugas, Fabre C. Atchambault, Rev. Paterson, Rev. P. Saulier, c.s. y., J. Dufresne, E. Wodon et J. P. y., Bérubé. Tous ont parlé de l'utilité pratique de ces cours, des succès qu'ils ont remportés dans plusieurs villes de la province. M. Duff qui remplaçait en l'occurrence M. Thomas Gauthier, président du conseil, s'attira beaucoup de sympathie en s'adressant en français à l'auditoire. M. Duff est Ecossais de

— M. Jean-J. Denis, député, a quitté Joliette mardi pour se rendre à Washington. M. Denis accompagne M. MacKenzie King à la conférence interalliée qui sera tenue prochainement aux Etats-Unis.

M. Denis sera de retour au commencement de décembre.

**LE CLUB CANADIEN  
DE WATERLOO**  
Waterloo, 25. — Le Club Cana

dien, qui a été obligé de déménager du haut du bureau de poste, pour laisser la place à la Cie E. Guillet et Fils, est enfin installé



Au rez-de-chaussée

TOILE à nappes blanchie, coupons de manufacture,  
dessins assortis, beau fini souple.

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| Coupons de 2 verges de longueur. | <b>3.75</b> |
| Rég. 4.95 pour.....              |             |
| Coupon de 2½ verges de longueur. | <b>4.75</b> |
| Rég. 5.95 pour.....              |             |
| Coupon de 3 verges de longueur.  | <b>5.75</b> |
| Rég. 6.95 pour.....              |             |

**SPECIAL**  
GARNITURES couleur acajou, pour  
portes et fenêtres, 4 pieds de longueur par  
1½ pouce de diamètre. Valeur de **09**  
.40. Pri xtrès spécial. . . . .

Un lot de CLAQUES brunes de forme pointue, pour hommes. Pointures 6 à 10. Valeur régulière de 2.00. Spécial **1.18**

Un lot de CLAQUES en jersey pour hommes. Presque toutes les pointures. Valant 2.25. Spécial **1.69**

Notre grande vente de chaussures pour hommes se continue toute la semaine. Suivez la foule, vous trouverez des aubaines merveilleuses.

TUQUES pure laine, tricot uni ou bro-  
sé, pour enfants. Toutes les cou-  
leurs. Rég. 75. Spécial... **39**  
Au rez-de-chaussée.

**GANTS** de chamoi-  
sette, marque Kayser,  
pour dames. Brun fon-  
cé, jaune pâle, beige,  
noir et blanc. Spécial  
1.00

**GANTS** pure laine pour enfants. Couleurs unies, brun, gris foncé, bleu marine, noir, blanc et fantaisie. Rég. 75. Spécial.

 GANTS échantillons pour dames. Chamosselle, coton ouaté ou laine, presque toutes les couleurs. **19**

Rég. 75. Spécial... **49**  
MITAINES en tricot pure laine pour dames et enfants. Poignet long ou court, gris, cardinal, rouge foncé, noir et blanc. Valeur régulière 75 à 1.00. Spé- **49**

cial... Au rez-de-chaussée.

# LE BONHOMME NO

Venez le voir tous les jours entre 3 et 4 heures p. m., au RAYON des JOUETS.

**ACHETEZ VOS JOUETS  
DES MAINTENANT**

de contes  
français...  
**1.90**

et  
**2.25**  
Au  
deuxième



**LE MAGASIN DU PEUPLE**  
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.  
J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-GERANT